11 novembre 2018 à Pers-Jussy

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

(page 52)

PERS-JUSSY

Revue Communale - Édition 2019

Le mot de la Commission Communication

Cette année 2018 aura été, comme beaucoup d'autres, une année riche en évènements, en émotions, en prises de décisions, en réalisations…

Quelle chance avons-nous d'habiter un village où il fait bon vivre ensemble.

Nous avons une nouvelle fois tenté de regrouper, raconter, illustrer, écrire tout ce que nous avons vécu cette année.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à lire et revivre tous ces beaux moments et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

La Commission Communication

Sommaire

VIE MUNICIPALE

4-5 Budget 2018
6-7 Commission urbanisme 2018
8 Commission bâtiments
9 Commission voirie
10 Commission scolaire
10 Départ à la retraite d'Alain CHEVALLIER
10 École des Roguet
11-12 École du chef-lieu
13-15 Service enfance jeunesse
16-17 Présentation du cabinet paramédical

VIE ASSOCIATIVE

18 ASCEPJ
19 Association des Parents d'Élèves
20-21 Cantine Scolaire
22-23 Au Petit Bonheur
24-25 Le Comité des Fêtes
26-27 Faits Divers
28 Amis de Pers-Jussy
29 Fa Si La Musique
30 Pixel d'Argent
31 Club des Saveurs
32 Chorale Arc-en-Ciel
33 Pers-Jussy Danse
34-35 La Bibliothèque
36 Pers-Jussy Vélo
37 Dokkodo Self-Défense
38 Ski club Pers-Jussy
39 La Persjussienne
40-41 US Pers-Jussy
42-43 Gym Pers-Jussy
43 ACCA

Édito du Maire

Après la construction d'un groupe scolaire doté d'une salle de sport, la création d'une crèche et le regroupement des activités paramédicales, le cœur du village se dessine autour d'une nouvelle structure, comprenant des logements et une médiathèque, agrémentés d'une placette.
Proche du futur parc de loisirs, aménagé en lieu et place des anciens tennis devenus intercommunaux, la nouvelle école de musique, qui accueillera la chorale Arc-En-Ciel, ouvrira ses portes au cours de l'automne 2019.
Ces nouveaux espaces permettront aux jeunes et aux familles de se retrouver dans des lieux, où la culture se doit d'être à la portée de tous et plus particulièrement des enfants.

Il reste beaucoup à faire, et de nombreux projets sont en cours d'étude : logements intergénérationnels en accès à la propriété pour les jeunes, périscolaire du futur, locaux pour nos anciens et les associations, réhabilitation de la mairie, pour ne citer que les principaux.
Ancrés sur des valeurs que la commune souhaite encourager, ces projets sont le symbole d'un village, certes en pleine croissance, mais qui ambitionne avant tout d'entretenir « caractère rural, activités culturelles et cohésion sociale », indispensables au bien vivre ensemble.
Ces futures réalisations témoignent de l'engagement de votre conseil municipal au service de ses concitoyens et du dynamisme de notre commune.
C'est un signe d'encouragement pour le futur et je suis persuadé, qu'ensemble, nous poursuivrons dans cet élan de générosité au service de nos jeunes, de nos moins jeunes et de nos anciens.

À l'aube de la nouvelle année, je suis heureux de vous exprimer mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, tout en vous souhaitant une excellente lecture des pages qui suivent.

Votre Maire
Louis Favre

VIE ASSOCIATIVE

44 ADMR les Tourelles
45 Don du Sang
46 La Liane France Afrique
47 ANSMFIS
48 Persy-CAT

ÉTAT CIVIL

56-57 Histoire
57 Hommage
58 État civil

ANNÉE 2018

49 Vœux du Maire
50 Vœux au personnel municipal
50 Ball-Trap
50 Livre au CM2
51 Rallye des Bornes
51 Accueil des enseignants
51 Cérémonies Commémoratives
52 Cérémonie du Centenaire 1914-1918
53-55 Les activités du CCAS

INFOS PRATIQUES

59 Calendrier des Manifestations 2019
60-61 Infos pratiques
62-63 Les entreprises de Pers-Jussy

Édition : Bernard Cheneval Services - Fillinges - 04 50 87 25 98

Budget 2018

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	616 920,00 €
Achats prestations de services	14 000,00 €
Eau et assainissement	13 000,00 €
Électricité	55 000,00 €
Combustibles	55 000,00 €
Carburants	6 000,00 €
Alimentation	5 700,00 €
Produits de traitement	3 500,00 €
Autres fournitures	1 000,00 €
Fournitures d'entretien	16 000,00 €
Fournitures petit équipement	11 000,00 €
Fournitures de voirie	6 000,00 €
Vêtements de travail	1 000,00 €
Fournitures administratives	6 500,00 €
Livres pour la bibliothèque	2 200,00 €
Fournitures scolaires	17 000,00 €
Autres matières et fournitures	6 500,00 €
Prestations de services	500,00 €
Location mobilière	12 000,00 €
Charges de copropriété	1 600,00 €
Entretien de terrains	36 000,00 €
Entretien bâtiments publics	50 000,00 €
Entretien autres bâtiments	5 000,00 €
Entretien de voiries	46 000,00 €
Entretien de réseaux	4 500,00 €
Entretien de bois et forêts	10 800,00 €
Entretien matériel roulant	10 000,00 €
Entretien autres biens mobiliers	5 000,00 €
Maintenance	23 000,00 €
Assurance multirisque	26 000,00 €
Assur. dommage construction	8 000,00 €
Études	10 800,00 €
Documentation	1 600,00 €
Vers. organismes formation	2 500,00 €
Autres frais divers	45 000,00 €
Indemnités au comptable	800,00 €

Honoraires	12 000,00 €
Frais d'actes, de contentieux	3 000,00 €
Divers	3 000,00 €
Annonces et insertions	500,00 €
Fêtes et cérémonies	9 500,00 €
Catalogues et imprimés	400,00 €
Publications	5 000,00 €
Divers	2 700,00 €
Transport collectif	3 100,00 €
Missions	500,00 €
Réceptions	200,00 €
Frais d'affranchissement	3 300,00 €
Frais de télécommunication	9 000,00 €
Cotisations	10 100,00 €
Frais de nettoyage locaux	4 500,00 €
À d'autres organismes	11 000,00 €
Autres	8 000,00 €
Taxes foncières	12 500,00 €
Taxe d'habitation	120,00 €

Charges de personnel	826 300,00 €
Autre personnel extérieur	1 500,00 €
Cotisations au FNAL	700,00 €
Cotisations CDG + CNFPT	11 000,00 €
Autres impôts / rémunération	1 600,00 €
Personnel titulaire	425 000,00 €
Personnel non titulaire	128 000,00 €
Cotisations à l'URSSAF	99 000,00 €
Cotisations aux caisses de retraite	110 000,00 €
Cotisations ASSEDIC	10 000,00 €
Cotisations assurances personnel	26 000,00 €
Versement suppl. familial	800,00 €
Cotisations autres org. sociaux	1 500,00 €
Médecine du travail	2 200,00 €
Autres charges sociales	9 000,00 €

Autres charges	270 600,00 €
Redevance pour brevets	1 800,00 €
Indemnités des élus	66 000,00 €
Frais de mission - élus	100,00 €
Cotisations retraite - élus	2 900,00 €
Cotisations sécurité sociale	6 300,00 €
Créance admises en non-valeur	4500,00 €
Service d'incendie	76 400,00 €
Autres contributions	45 000,00 €
Autres contributions	14 100,00 €
Subventions	10 000,00 €
Subventions	43 500,00 €

Charges financières	134 000,00 €
Emprunts - Intérêts	134 000,00 €

Atténuations de produits	53 000,00 €
FPIC	53 000,00 €

Dépenses imprévues	14 211,69 €

Opérations d'ordre	15 140,00 €
Dot. amort. des immos	12 475,00 €
Dot. amort. des charges	2 665,00 €

Virement à la section d'inv.	1 500 000,00 €

Charges exceptionnelles	800,00 €
Titres annulés (exercices antérieurs)	800,00 €

TOTAL 3 430 971,69 €

Recettes

Résultat reporté	953 708,69 €

Produits des services	150 000,00 €
Occupation domaine public	3 300,00 €
Redev. à caractère de loisirs	63 000,00 €
Redevances serv. périscolaire	61 700,00 €
Fermages	2 000,00 €
Mise à disposition de personnel	12 000,00 €
Remb. autres redevables	8 000,00 €

Impôts et taxes	1 054 836,00 €
Taxes foncières / habitations	882 464,00 €
Attribution de compensation	97 972,00 €
Pylônes électriques	23 100,00 €
Taxe sur l'électricité	50 000,00 €
Taxe locale sur publicité ext.	1 300,00 €

Autres produits	98 000,00 €
Revenus des immeubles	98 000,00 €

Dotations et participations	1 174 427,00 €
Dotation Forfaitaire	225 000,00 €
Dotation Solidarité Rurale	47 000,00 €
Emplois d'avenir	400,00 €
Fonds Genevois	772 800,00 €
Autres organismes	35 000,00 €
Droits mutation	65 000,00 €
État - Compensation TF	6 114,00 €
État - Compensation TH	20 713,00 €
Autres attributions	2 400,00 €

TOTAL 3 430 971,69 €

Investissement

Dépenses

Solde d'exécution reporté	565 600,30 €

Remboursement d'emprunts	377 800,00 €
Emprunts	274 600,00 €
Dépôts et cautionnement	4 800,00 €
Emprunts	98 400,00 €

Immo. incorporelles	57 734,00 €
Réalisation doc. urba	47 734,00 €
Frais d'étude	5 500,00 €
Licences	4 500,00 €

Subv. d'équipements versées	3 300,00 €
Autres group. : matériel	3 300,00 €

Immobilisations corporelles	355 234,12 €
Terrains de voirie	9 200,00 €
Autres terrains	9 536,00 €
Autres agencements	20 000,00 €
Mairie	5 000,00 €
Bâtiments scolaires	54 000,00 €
Autres bâtiments publics	30 700,00 €
Installations de voirie	10 094,80 €
Réseaux d'électrification	73 483,32 €
Autres réseaux	32 100,00 €
Matériel d'incendie	5 500,00 €
Matériel divers	75 494,00 €
Matériel de bureau & info.	10 126,00 €
Mobilier	5 000,00 €
Matériel divers	15 000,00 €

Immobilisations en cours	2 090 108,49 €
Aménagements de terrains	37 272,00 €
CCA	130 000,00 €
Bâtiments communaux	65 000,00 €
Activités paramédicales	1 147,38 €
École de musique	1 190 538,42 €
Bibliothèque	40 600,00 €
Voirie	625 550,69 €

Autres immos financières	38 600,00
Dépôt et cautionnement	100,00 €
Autres créances	38 500,00 €

TOTAL 3 488 376,91 €

Recettes

Dotations, fonds divers	514 486,91 €
FCTVA	101 300,00 €
Taxe d'aménagement	55 000,00 €
Excédent de fonct. capitalisé	358 186,91 €

Produit des cessions	841 000,00 €

Dépôts et cautionnement	4 800,00 €

Subventions d'investissement	612 950,00 €
Subvention de l'Etat	15 000,00 €
Subvention de la Région	80 000,00 €
Subvention du Départ.	248 950,00 €
Subvention - Autres	80 000,00 €
DETR	189 000,00 €

Virement de la section de fonctionnement	1 500 000,00 €

Opérations d'ordre	15 140,00 €
Frais d'étude PLU	12 475,00 €
Frais d'acquisit. des immos	2 665,00 €

TOTAL 3 488 376,91 €

Compte Administratif 2017 - Balance Générale

Libellé	Dépenses		Recettes	
	réalisées	à réaliser	réalisées	à réaliser
Section de fonctionnement	1 847 868,48 €	0,00 €	2 461 365,24 €	0,00 €
Section d'investissement	1 537 142,32 €	301 036,61 €	1 787 075,93 €	508 450,00 €

Budget 2018 - Dettes et créances à long terme

Créances	Dette en capital au 1er janvier 2018	Annuités à payer	
		Intérêts	Capital
Article 1641	2 419 950,58 €	91 851,33 €	274 522,14 €

Commission bâtiments

Salle communale

Il était grandement nécessaire de reprendre le crépi de la salle communale dégradé par les eaux de ruissellement de la route.

Il a donc été décidé de canaliser ces eaux et de poser des plaquettes de parement en lieu et place du crépi.

Groupe scolaire

L'occultation des fenêtres de la façade sud est du groupe scolaire n'avait pas été prévue par l'architecte lors de sa construction. Il était donc indispensable d'installer des protections solaires sur les grandes surfaces vitrées afin d'abaisser la température dans les salles de classe.

L'efficacité de cet équipement permettra aux enfants et enseignants de travailler dans des conditions acceptables tout en générant de réelles économies de rafraîchissement.

Aménagement du centre bourg

Les différentes étapes du projet d'aménagement du centre bourg se sont poursuivis toute au long de l'année pour être achevées dans les deux ou trois ans à venir :

- installation des professions paramédicales dans leurs nouveaux locaux
- transfert des activités situées dans les bâtiments du CCA avant leur déconstruction:
  - de la bibliothèque et de l'association des Amis de Pers-Jussy dans l'algéco derrière la mairie, algéco rénové d'une isolation extérieure et d'un ravalement de façade
  - de l'association Dokodo au gymnase du groupe scolaire
  - du Club des Saveurs et de Pixel d'argent dans une salle au rez-de-chaussée de la mairie

La déconstruction des bâtiments du CCA, vidés de toute activité, a pu être réalisée pendant l'été. Les travaux du nouveau bâtiment, qui accueillera 8 logements et la bibliothèque, démarreront au printemps prochain.

Les travaux de construction de la nouvelle école de musique ont débuté fin septembre et l'avancement se fait dans le respect du planning ; l'achèvement étant prévu pour la rentrée 2019-2020.

Commission voirie

Après quelques gros chantiers ces dernières années, tels que Loisinges et Jussy, l'année 2018 s'est révélée plus calme en matière de voirie.

Une partie de la route de la Croix d'Ornex et l'impasse de la Montagnière ont été entièrement enrobées en collaboration avec le Syndicat Rocailles Bellecombe suite au passage du réseau d'eaux usées.

Dans plusieurs hameaux des problèmes d'eaux pluviales ont fait l'objet d'aménagements afin d'éviter que l'eau de la voirie ne s'écoule chez des particuliers en cas de grosses crues, comme celles que nous avons connues en décembre 2017 et en août 2018, et qui devraient, selon les prévisions devenir de plus en plus fréquentes. Certains points noirs restent encore à traiter et devraient l'être prochainement.

Ordures Ménagères
Conteneurs Semi-Enterrés

Comme vous avez pu le constater de nombreux conteneurs semi-enterrés ont été installés sur la commune pour la collecte des ordures ménagères. Depuis le mois d'août 2018, sur certains secteurs de Pers-Jussy, la collecte ne se fait plus en porte à porte mais chacun doit déposer ses ordures dans ces nouveaux conteneurs (possible 7 jours/7 et 24h/24). En attendant que l'ensemble du territoire soit équipé, il persiste deux modes de collecte, ce qui engendre un coût important. À terme quand tous les hameaux disposeront de conteneurs, la collecte en porte à porte s'arrêtera complètement.

Il est bien évident que cela engendre une nouvelle façon de faire, une nouvelle contrainte qui trouve aussi quelques compensations :

- pas de conteneurs personnels qui traînent au bord des routes
- pas de sacs éventrés
- pas d'oubli du jour de collecte
- pas d'entretien de son propre conteneur
- pas de jours fériés…

Un problème peut se poser, ce sont pour nos aînés ou pour des personnes malades qui n'ont pas de moyens de locomotion ou qui se déplacent difficilement. Dans ces cas précis souhaitons qu'un voisin, un ami, un membre de la famille, une aide ménagère, en rendant visite à ces personnes en difficulté reparte avec le sac-poubelle à déposer dans le conteneur.

Quant au coût lié aux ordures ménagères intégré dans la taxe foncière, celui-ci concerne le traitement des ordures ménagères et non leur collecte.

Et nous faisons appel au civisme de chacun pour que les points de collecte restent propres.

Commission scolaire

Aire de jeux

Nouvelle rentrée signifie nouveaux équipements.
En maternelle, une aire de jeu a été installée dans la cour de l'école en lieu et place de l'ancien bac à sable qui devenait désuet.

Jeux vivement appréciés par les enfants, les enseignants et les ATSEM. Activités ludiques ou gestuelles qui permettront aux enfants d'aborder les récréations de façon amusante et collective.

Le parc des vélos a également été rénové et agrandi en remplacement des anciens devenus vétustes. Des draisiennes et des trottinettes sont venues compléter ce parc.

Départ à la retraite d'Alain CHEVALLIER, professeur des écoles

Nous tenons à remercier vivement Alain CHEVALLIER, professeur des écoles durant 37 ans au sein de notre école primaire, parti à la retraire en juin 2018.

Nous soulignons sa sympathie, son professionnalisme, son investissement appréciés à l'unanimité auprès des enfants et également des parents.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement des années à venir.

École des Roguet

Dans le cadre du parcours artistique et culturel du secteur du collège de Reignier, les élèves ont eu la chance de travailler avec une compagnie de danse professionnelle venue de Chambéry : la compagnie « Gambit ». Les écoles des Crues à Eteaux, de la Chapelle Rambaud et des Roguet se sont réunies pour profiter des sept interventions des danseurs professionnels et de leur chorégraphe Dominique GUILHAUDIN. Les élèves ont présenté leur production lors de leur fête d'école.

Et en hiver ce furent 4 séances de patin à glace à la patinoire de la Grenette à la Roche.

Spectacle de danse de la fête de l'école

École du chef-lieu

Petite et Moyenne section

Marie-Amélie HALLÉ,
Élisabeth DE SAINTE LORETTE
et Méline POGUET

En mars, la salle de jeu s'est transformée en boulangerie ! Les élèves ont participé à une animation « Du blé au pain » : conte musical et fabrication de pain. Quelle bonne odeur dans toute l'école !

En juin, les élèves ont découvert l'alpage de la Chaîne d'Or près des Brasses sur un site de l'Ecomusée Pays'Alp. Balade contée en forêt pour découvrir la faune et la flore et animation théâtralisée sur la vie quotidienne d'autrefois au chalet d'alpage. Une merveilleuse journée !

Sortie à la Roche sur Foron

Jeudi 14 juin les élèves de CE1 et de CE1-CE2 sont allés visiter la ville médiévale de La Roche sur Foron. Ils ont réussi à retrouver le heaume du chevalier Anselme, en gagnant des pièces de puzzle tout au long du jeu de piste. La guide leur a donné pleins d'informations sur le Moyen-Âge. Après une longue montée en haut de la tour, les élèves ont profité de la vue. Les deux classes se sont retrouvées le midi pour pique-niquer ensemble. Au parc de Plain Château, installés dans l'herbe, les élèves ont pu dessiner le paysage et admirer la vallée de l'Arve. Ils ont ensuite rejoint deux conteuses qui les attendaient pour une balade contée. Elles ont raconté cinq histoires qui parlaient de chevaliers, de châteaux, de princesses, de banquets…

Tout le monde a profité de cette riche journée ensoleillée.

Quand les CP et les CP/CE1 prennent de la hauteur…

Tout au long du mois de juin, les élèves de CP et CP/CE1 ont travaillé sur les propriétés de l'air et sur la fabrication de cerfs-volants grâce à l'intervention de François de l'association Imagin'air.

Après un petit vol d'essai dans la cour de récréation, nous nous sommes rendus au sommet du Salève pour un vol exceptionnel ! Une petite randonnée d'approche avec un jeu pour observer le paysage, un bon pique nique, un soleil radieux et juste ce qu'il faut de vent pour faire danser nos cerfs-volants ! Un moment vraiment magique que nous avons tous apprécié !

Enchantés par cette sortie, nous nous sommes retrouvés une fois de plus à l'école pour faire voler des cerfs-volants collectifs !

Service enfance jeunesse

Le Service Enfance Jeunesse gère les accueils périscolaires, les accueils de loisirs pendant les vacances et le mercredi, ainsi que les séjours.

Nous vous rappelons que le bureau du Service Enfance Jeunesse se trouve désormais en mairie, et vous pouvez donc y accéder aux horaires d'ouverture de cette dernière.

Les paiements sont maintenant à nous remettre soit en main propre, soit dans la boîte aux lettres de la mairie.

Constructions avec un intervenant KAPLA au centre de loisirs.

Intervention du SIDEFAGE pour une sensibilisation sur le tri au centre de loisirs

Promenade en forêt avec les petits pendant les vacances d'été

Les animateurs en formation PSC1

Démonstration et essais de dressage canin au centre de loisirs

Fête du périscolaire, l'équipe d'Alice au pays des merveilles

MUNICIPALE

Sortie à Filenvol, été 2018

Une journée au centre cet été !

Métamorphose au centre de loisirs

Un Halloween 2018 plein de monstres

Une partie de l'équipe d'animateurs, de gauche à droite, Nicolas, Omar, Bastien, Amélie, Sabine, Aurore, Coraline et Julie

Sortie au Lac de Passy

Mini-camp à Excenevex au mois d'août

Un mercredi à La Roche sur Foron

Lecture de contes au périscolaire

Randonnée et grimaces aux Rocailles pour les grands

Contact ***SEJ***
07 86 55 56 13
https://persjussyloisirs.wordpress.com/

D'INFOS

L'équipe du Service Enfance Jeunesse

Mathieu CHASTEL
& Amélie SONNERAT
vous accueillent en mairie
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h
les mercredis de 9h à 11h.

Aurore
CHAMOT

Virginie
DUBOIS

Amélie
GAULMIN

Coraline
GOLINELLI

Julie
HOUPERT

Omar
MOUTAL

Bastien
NUYTEN

Sabine
PASQUIER

Nicolas
PRETET

Vincent
ROSSET

Présentation du cabinet paramédical

Kinésithérapeute

En kiné notre pratique est diversifiée. Du nourrisson à la personne âgée. Traumatologie, pré et post chirurgies, kiné du sport, kiné respiratoire, femmes enceintes, rééducation post partum, revalidation cardiaque, chaînes musculaires, réentrainement à l'effort, etc.

Nous intervenons également à domicile.

Contact
Patrica MICHEL - Gwenn HERVÉ
Quentin GRAZIANO,
04 50 36 96 99

De gauche à droite : Patrica MICHEL (kiné),
Gwenn HERVÉ (kiné), et Arnaud TOULLIEUX (énergéticien)
En médaillon : Quentin GRAZIANO (kiné)

Naturopathe

Je m'appelle Isabelle VEILLET, je suis naturopathe et psycho-énergéticienne.

J'ai travaillé pendant 20 ans dans le domaine médical, dans différents services (chirurgie, soins palliatifs, gériatrie, cancérologie, dialyse), et pendant toutes ses années, il m'a semblé qu'il me manquait quelque chose d'essentiel. C'est pourquoi j'ai repris mes études, en cette fin de carrière, pour pouvoir œuvrer en amont, dans la prévention.

La naturopathie est l'art de se nourrir sainement, avoir une hygiène de vie proche de notre nature profonde, respecter notre corps.

La psycho-énergétique est basée sur la psychologie Jungienne, qui propose une prise en charge de la personne dans sa globalité, sur le corps physique, énergétique, émotionnel et spirituel.

Mon rôle en tant que thérapeute, est de vous accompagner sur votre chemin de vie, en vous aidant à en franchir les épreuves et trouver votre Vérité, votre mode de fonctionnement.

Le but des deux disciplines étant de devenir autonome pour se maintenir en bonne santé et gérer seul les différents passages difficiles de l'existence (deuils, licenciement, séparation, maladie…)

Mon cabinet s'appelle « La magie de Tokela », car il y a quelque chose de Magique à accompagner une personne dans cette rencontre avec Soi, et Tokela est mon nom de guérisseuse.

Je reçois sur rendez-vous d'environ 1 h 30, au tarif de 70 €. Parce que je trouve juste que le développement personnel soit accessible à tous, je propose un tarif de 40 € aux jeunes de moins de 30 ans avec de faibles revenus.

D'autre part, il me semble important de toucher le plus grand nombre, c'est pourquoi un samedi par mois, je donnerai de petites consultations gratuites d'une demi-heure au magasin « La Vie Claire » d'Amancy, ceci, dès janvier 2019.

Retrouvez-moi à partir du 2 janvier 2019, au Pôle santé de Pers-Jussy.

Je me réjouis de cheminer à vos côtés dans cette belle aventure.

Contact
Isabelle VEILLET
Uniquement sur rendez-vous
06 20 02 17 61
lamagiedetokela@gmail.com

Ostéopathe

L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle douce qui se fonde sur une vision globale de la structure du corps humain. L'ostéopathe va pratiquer des manipulations manuelles du système musculo-squelettique, du système neuro-végétatif et du système viscérales ; et utiliser des techniques de relâchement myofascial afin de soulager les tensions, les déséquilibres et les douleurs.

Par exemple l'ostéopathe peut soigner les maux de dos, les entorses, le stress, les maux de ventre, les règles douloureuses ou encore les migraines. L'ostéopathie est à visée préventive et curative. Un ostéopathe peut recevoir différents types de patients : des nourrissons, des enfants, des sportifs, des femmes enceintes ou encore des seniors.

Contact
Sarah DESMARES
07 61 35 25 10

Réflexologue

Insomnie, stress, troubles divers, blocages émotionnels, passages difficiles, besoin de soutien ou de détente : dans une écoute bienveillante, Jacqueline vous accompagne avec la réflexologie thérapeutique (pressions et stimulations exercées sur les pieds), le massage métamorphique (toucher doux et subtil sur les pieds, les mains et la tête) et l'harmonisation énergétique (diapasons, sons, reiki, pierres).

Elle anime également des ateliers de chant spontané dans la région de la Roche.

Contact
Jacqueline BALMAT
Uniquement sur rendez-vous
06 83 71 72 69
www.lavoixdupapillon.com

Shiatsu et bien-être énergétique

Le shiatsu est une méthode de soin traditionnelle japonaise, pratiquée en tenue décontractée, au sol sur un tatami ; elle a pour but de réguler les dysfonctionnements énergétiques responsables des maladies, via des pressions (assu) des doigts (Shi) sur l'ensemble des méridiens. La fréquence et l'intensité des pressions vont créer les conditions parfaites pour donner la possibilité au corps d'obtenir un équilibre harmonieux, en libérant les blocages énergétiques.

N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements.

Pratique en cabinet sur rendez-vous au Pôle Santé de Pers-Jussy. Déplacement possible à domicile.

Contact
Arnaud TOUILLEUX
06 74 06 35 97
arnaud@shiatsu74.com
www.shiatsu74.com

Cabinet infirmier

Le cabinet infirmier de Pers Jussy, composé de quatre infirmier(e)s diplômé(e)s, propose des soins à domicile et au cabinet.

Contact
04 50 31 95 94

Carole POLUS
Mathieu BACCARELI

Remplaçants :
Pierre PAGE
Dominique GIRAUT

Mathieu BACCARELLI

Carole POLUS

Association sportive et culturelle des écoles de Pers-Jussy

Notre association, loi 1901, est indépendante des écoles élémentaire et maternelle. Son bureau se compose de parents, d'élèves et d'enseignants.

L'ASCEPJ se divise en deux parties.

- **La partie sportive de l'association** apporte un prolongement aux activités sportives pratiquées dans les écoles, dans le cadre de l'USEP. Elle a pour but de donner aux élèves volontaires, la possibilité de pratiquer, quelques mercredis par an, des disciplines (endurance, athlétisme, handball, basket…) en évitant toute concurrence avec les clubs locaux.
  Pour cette partie sportive, les recettes provenant de la subvention communale et de la vente de calendriers, nous ont permis de financer l'achat de matériel sportif, mis à la disposition de l'ensemble des élèves, au cours des dernières années ainsi que le financement des bus pour certaines rencontres.

Un grand merci à Alain CHEVALLIER pour son investissement auprès des enfants durant de nombreuses années en tant qu'enseignant et référent USEP. Bonne retraite Alain !

- **La partie culturelle de l'association** permet aux enseignants de chaque classe d'acheter du petit matériel au cours de l'année, tel que des albums, du matériel de bricolage, des ingrédients pour la cuisine…
  Cette partie culturelle est financée par la vente de chocolats de Noël ainsi que la vente des photos de classe.

Comme toute association, l'ASCEPJ a besoin de bénévoles pour exister et nous faisons appel aux parents qui voudraient nous rejoindre, en particulier pour la future année scolaire. Notre association va perdre plusieurs de ses membres, en effet leurs enfants ne seront plus scolarisés à Pers-Jussy.

Association des Parents d'Élèves

Notre association a pour but de participer au financement des projets pédagogiques et culturels des écoles de Pers-Jussy.

Pour réunir cet argent, l'Association organise différentes manifestations :

- Un loto – 24 et 25 novembre 2018
- Un marché aux fleurs – mai 2019
- La fête de l'école – 28 juin 2019

Mais aussi des actions ponctuelles comme une vente de repas, des plateaux de fromages, des paniers de légumes.

L'APE, c'est aussi une bonne ambiance et un excellent moyen de faire connaissance avec les autres familles.

Cette année encore, nous comptons sur vous et espérons que vous serez nombreux à venir soutenir notre association par votre présence aux événements organisés pour les enfants de Pers-Jussy.

Notre équipe se compose de :

- Présidente : Céline CONUS
- Vice-présidente : Isabelle MATHIEU
- Trésorière : Myriam CANCADE
- Vice-trésorière : Christel VIEUX-COMBE
- Secrétaire : Nathalie CHAMBET
- Vice-secrétaire : Éloïse LAFOND DE LORMEL

Ainsi que : Stéphanie ASPOR, Séverine BOCHET, Sébastien BOUILLE, Camille BRAND, Élodie BUFFIERE, Catherine HENON, Aurélie JACQUEMOUD, Gaëlle LAVERRIÈRE, Valérie MASSON, Florence PATRY, Cécile ROCH, Lucie ROSSET, Mélanie ROUILLER et Marjorie VAUCHEY.

Contact ***APE***
ape.persjussy@gmail.com
Céline CONUS, présidente
06 31 13 15 12

D'INFOS

Cantine Scolaire

La Cantine Scolaire est une association à but non-lucratif, créée en 1957, qui emploie 17 salariés et qui est gérée par un groupe de parents bénévoles, très motivés et enthousiastes.

Grâce à toutes ses bonnes volontés, elle est fière de pouvoir offrir aux enfants des écoles de Pers-Jussy des repas traditionnels de qualité intégrant des produits frais, locaux, bio (14 %), mitonnés le matin et consommés sur place (à la Salle Communale).

Le prix du ticket est fixé lors de l'Assemblé Générale. Pour l'année 2018-2019, le tarif est de 6,50 €. Une remise de 10 % est offerte aux familles ayant trois enfants scolarisés à l'école de Pers-Jussy. Les repas et la prise en charge des enfants pendant la pause méridienne se règlent au moyen de tickets. Ceux-ci sont vendus par carnet de 4, durant la permanence assurée tous les jours scolaires de 7 h 30 à 9 h 00 à la salle communale. Ils sont aussi aimablement vendus à l'agence postale communale, durant les heures d'ouverture de l'établissement.

La Cantine Scolaire de Pers-Jussy adhère à « Mon Restau Responsable » : la restauration collective responsable est une approche globale, exigeante et porteuse de sens. Elle recoupe de nombreux enjeux et nécessite l'implication de tous les acteurs de la chaîne alimentaire autour d'un même projet alimentaire de territoire bénéfique pour tous :

- Justice sociale, santé et éducation : offrir à tous une alimentation saine, goûteuse, de qualité et équilibrée à un coût accessible. Éduquer et sensibiliser à l'alimentation, au goût, à l'environnement.
- Environnement : promouvoir des systèmes alimentaires moins polluants. Favoriser la biodiversité. Diminuer l'impact des restaurants collectifs sur l'environnement.
- Dynamisme et ancrage territorial : redonner vie aux territoires en promouvant des filières alimentaires locales porteuses d'emplois dignes.

Soulignons l'expérience et l'organisation de l'équipe de la cantine, qui permettent la souplesse d'une inscription au jour le jour.

Pour l'année, 2017-2018, 26 486 repas ont été servis, ce qui représente une moyenne de 191 repas par jour.

Repas à l'école des Roguet

Grâce au soutien des parents bénévoles, la cantine organise différentes manifestations :

- Le Marché de Noël artisanal, le 1er week-end de décembre, à la Salle Communale,
- La brocante / vide-greniers, le 2e dimanche de juin, au stade des Fins.

Elles cuisinent pour nos enfants : Pascale HENRY, Sophie MONTANT et Marie-Claude RACHEX.

Elles/ils encadrent nos enfants :

- En maternelle : Laëtitia RUBINE, Bastien NUYTEN, Amélie GAULMIN, Chantal DELAPORTE, Vincent ROSSET, Laëtitia BURNET, Aurore CHAMOT et également par les ATSEM : Marie-Laure GAULMIN et Christine BRETEAU.
- En primaire : Virginie DUBOIS, Élodie BARRE, Sylvie TISSOT, Omar MOUTAL, Laëtitia JULIEN, Sabine PASQUIER.
- À l'école des Roguet : Murielle TISSOT.

Elle pare au plus pressé et gère l'association avec efficacité : Christine BALLY.

Elles/ils se mobilisent pour la cantine :

- Au bureau : la Présidente Sarah COUDURIER, la vice-Présidente Isabelle LEBOEUF, la Trésorière Anne BALMER VORMS, la Trésorière adjointe Maja FELTEN, la Secrétaire Marie TROUILLET, la Secrétaire adjointe Sylvia EBERSBERGER.
- Au Comité : Françoise MORAIS-TISSOT, Marina MUFFAT-ES-JACQUES, Lorène CHIARARIA, Émilie LIOGIER, Olivier CATE, Cécile GARDE-CHAIX, Yvette DOMPMARTIN, Marion DAUGY, Évelyne DESBIOLLES, Valérie ZINGG, Catherine HENON, Marjorie VAUCHEY.

Enfin, elles/ils ont monté et démonté les buvettes, fait la vaisselle, préparé les frites et les sandwichs, surveillé les grillades, tenu les parkings de la brocante, servi au bar et en salle, coupé les pieds des sapins, fait sauter les crêpes… et tout rangé-nettoyé à la fin : nos bénévoles motivés !

Nous les remercions toutes et tous chaleureusement…

Et nous espérons qu'ils seront rejoints par de nombreux nouveaux bénévoles toujours aussi motivés, afin que les manifestations puissent continuer à assurer la pérennité de la cantine et à maintenir le prix du ticket au plus bas.

+ D'INFOS

Contact ***CANTINE SCOLAIRE***
76 Chemin du Beule - 74 930 Pers-Jussy
cantinepersjussy@gmail.com
www.mairie-pers-jussy.fr/Cantine-Scolaire

Repas à l'école du Chef-lieu

Le Petit Bonheur

Depuis novembre 2017,
le Petit Bonheur
se rend fidèlement
AU STADE DES FINS,
chaque premier lundi du mois,
pour sa séance d'échauffement
et de remise en forme !

Chaque rencontre commence par une grande pensée pour les personnes qui pour diverses raisons ne peuvent plus participer à ces rencontres. Nous leur dédions ces photos, avec l'affection de tous les participants.

Comité des Fêtes

Le Concert du 13 juillet…

Comme l'année dernière, nous avons opté pour une organisation simplifiée (pas de scène, pas de camion…) et aux commandes pour nous faire passer une soirée festive « Thibault et Robin » (Sound Sowers). Côté ambiance, c'est plutôt pas mal, avec une implantation resserrée pour créer de la dynamique ! On est arrivé à aller se « coucher » très tard… Côté restauration, l'équipe toujours au TOP proposait même une assiette avec tomate, saucisse et fromage en plus des incontournables frites « maison »…

La formule simplifiée permet de tirer le feu d'artifice et de maintenir un moment de convivialité pour les habitants de Pers-Jussy.

La fête de la Batteuse

Affluence record pour cette 37e fête de la Batteuse… En effet, au niveau repas nous égalons presque le record au service de midi avec 2095 repas servis et nous crevons les plafonds avec le soir pas moins de 1868 convives… Très proche de 4000 repas servis, c'est de la folie. Même avec une organisation bien rodée, un personnel (bénévole bien sûr) qui fait face aux contres temps avec merveille, cela reste très éprouvant aussi bien moralement que physiquement… Un énorme merci à toutes les équipes, c'est grâce à vous si la fête est un éternel succès…

Et pourquoi toujours autant de monde… Comme je me plais à le dire, on se renouvelle dans la continuité… Aucune raison de modifier ce qui marche bien, on sait qu'on mangera le meilleur jambon et la meilleure soupe, que l'on aura du beau temps, que Sébastien vous fera danser jusqu'à épuisement, que les vieux tracteurs seront au RDV, et que nos batteuses régaleront les plus passionnés…

Cette année, une petite curiosité était venue du Jura, une voiture à vapeur (la diabolique) reconstituée à l'identique de l'original qui datait de 1874…

Nos activités annexes (boudins, bugnes, beurre, pains…) ont tourné à plein régime, et là aussi il faut saluer les acteurs de ces ateliers, car le public en raffole ; en témoigne la queue qu'il faut faire pour espérer en goûter…

Cette année aussi, un groupe de musiciens était venu mettre de l'ambiance (les Tradi'son), et ce fut une pleine réussite… La place du village était présente également pour relayer la réussite de la fête, et nous faire (s'il en était besoin) une bonne publicité…

Pour terminer, comme à l'accoutumée, je veux remercier encore tous ceux qui participent de près ou de loin à la réussite de cette fête, et je vous dis à l'année prochaine…

La face cachée de la Batteuse, la préparation…

La mise en place des piquets de clôture…

Réparation de la barrière après le saccage par une bande d'imbéciles…

Nous vous donnons tous rendez-vous le 25 août 2019 pour la 38e fête de la batteuse.

La préparation des légumes pour la soupe, la pause est bien méritée

La déco du podium, toujours magnifique…

La limonade du pays qui accompagne la préparation

Ça passe au millimètre…

Les jeunes prêts pour le service…

Le papa met en place le pain…

La maman promène le petit…

La bonne ambiance, même à la plonge…

La foule des grands jours…

La pose avec les Bœufs…

D'INFOS

INFOS PRATIQUES ***COMITÉ DES FÊTES***
Location table et prêt de matériel :
Jean Luc LACROIX (04 50 94 40 15 / 06 26 02 38 57)
le vendredi soir à 18 h 30

Groupe vocal : « Faits divers »

Le Groupe vocal « Faits-Divers » a tiré sa révérence lors d'un spectacle qui a fait salle comble le 28 avril.

Nous n'oublierons pas le chaleureux accueil que nous a réservé le public de Pers-Jussy pour cet ultime concert et gardons au cœur tout ce que ces 20 ans de chansons nous ont apporté.

Un grand merci à tous ceux qui ont suivi et encouragé notre parcours durant toutes ces années...

Amis de Pers-Jussy d'hier et d'aujourd'hui

Bien sûr, nous avons regretté les pique-niques autour du four à bois, en raison des travaux et déménagements, mais notre association a rempli cette année encore son rôle festif.

Dès le 9 mars, la troupe « Les Pantaisistes » en présentant une pièce créée à Paris par J.-L. TRINTIGNANT et R. DUMAS a apporté légèreté et détente aux spectateurs.

Le 1er juillet, délaissant un Pers-Jussy écrasé de soleil, un car nous a conduits aux Gets pour **une visite du musée des musiques mécaniques** dont les multiples instruments ont été l'objet d'un grand intérêt et égrené leurs notes jusqu'aux Chavannes lieu d'un pique-nique partagé.

Quant au 27 octobre, **la soirée « soupe et Berzolée »** accompagnée de son cidre nouveau a été très bien accueillie comme à l'accoutumée, par les fidèles et ceux que nous souhaiterions encore plus nombreux venus découvrir.

Programme 2019 inchangé…
Vous serez tenus informés tant par nos publications que par les médias officiels… avec sans doute la remise en marche du four à pain. À bientôt donc !

Fa Si La Musique

L'école de Musique de Pers-Jussy

Fa Si La Musique, l'école de musique de Pers-Jussy encourage la pratique collective dès les premières années d'apprentissage de la musique.

Enfants ou adultes, l'école propose des activités musicales pour tous les âges : cours collectifs d'éveil et de découverte, cours individuels d'instruments, groupes.

Elle organise aussi des concerts pendant l'année avec des groupes de l'école ou des groupes externes (le groupe Zut cette année).

Fa Si La Musique

Contact **FA SI LA MUSIQUE**

www.fasilamusique.fr

04 50 94 46 37

D'INFOS

Pixel d'argent

Esthétique du truc moche

Pixel d'Argent, le club photo de Pers-Jussy a décidé, pour son exposition annuelle qui a eu lieu les 7 et 8 avril, de bousculer un peu les codes. Le thème choisi était : esthétique du truc moche, ou comment montrer le beau au travers de scènes ou d'objets du quotidien qui sont rarement, voire pas du tout photographiés.

L'exposition qui se déroulait à la salle communale, a remporté un réel succès. Un vote du public mais aussi un vote de professionnels ont été mis en place.

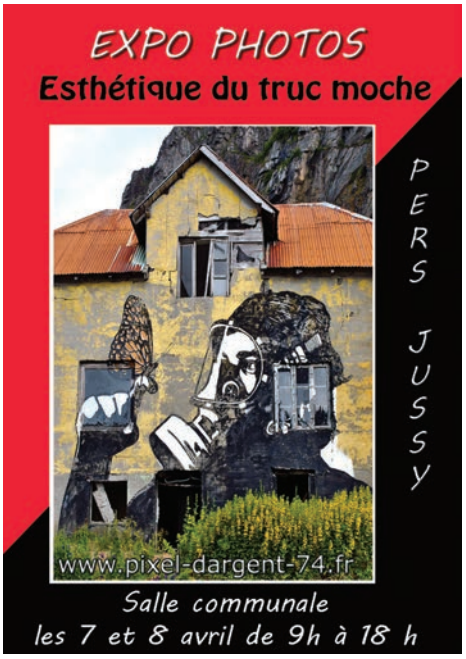

2e prix professionnel

3e prix professionnel

Vote professionnel

- 1er prix : « araignée salticide »
- 2e prix : « ruine sous la neige »
- 3e prix : « la lessive ».

Vote du public

- 1er prix : « voiture au cactus »
- 2e prix : « le pylône »
- 3er prix : « les bidons ».

La quasi-totalité des membres a participé à cette exposition, ce qui montre le dynamisme du club.

Frédérique BOUQUET, Martine SIDERENKO, Philippe KLEIN et Jean-Luc REBILLET ont été récompensés pour leurs images.

2e prix du public

1er prix professionnel

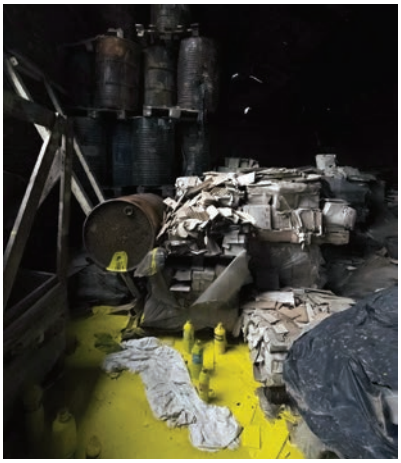

3e prix du public

1er prix du public

L'exposition annuelle de Pixel d'Argent qui a lieu maintenant chaque printemps est devenue un événement incontournable de la vie de notre club, et espérons que cela devienne un des événements phare de la commune de Pers-Jussy. La prochaine exposition aura pour thème : « Ouverture ».

Club des saveurs

Le Club des Saveurs poursuit son petit bonhomme de chemin et se porte très bien puisqu'il atteint pour cette 16e année plus d'une quarantaine de membres.

L'activité principale reste les cours d'œnologie répartis en 2 groupes l'un est animé par Éric DURET originaire de Pers-Jussy dont la réputation de sommelier n'est plus à faire, autant au niveau national qu'européen et l'autre par Émilien LAMOTTE œnologue, résidant sur Fillinges.

Ces soirées mensuelles se déroulent sous forme de dégustation où chacun peut découvrir toute la complexité et la flaveur d'un vin, quelle que soit son origine. Le plaisir reste le maître mot et les objectifs consistent à découvrir les aspects liés à la fabrication et la conservation des vins, les accords vins - mets et la découverte de cépages ou appellations diverses.

Merci à Fabrice MÉDICO et à notre président Roland ROSNOBLET pour l'organisation de ses cours très prisés et appréciés.

Notre manifestation phare, toujours très attendue est sans conteste la soirée annuelle, placée cette année pour sa 16e édition sous le thème des Saveurs Orientales.

Une soirée unique qui a ravi le samedi 3 novembre dernier à la salle communale plus de 200 privilégiés.

Un parcours initiatique de 10 plats et 10 vins en accord ont été proposés, chaque convive a pu savourer des mets ensoleillés et épicés, tout en découvrant des vins Libanais ou Israéliens sélectionnés par Émilien LAMOTTE. Les traiteurs, « Caviar et Chocolat » de Bonneville, « ETOURNEAU Traiteur » d'Arbusigny, « le SENS'O » de Ville-en-Sallaz, la Boulangerie « la Gourmandise de Pains » de Pers-Jussy et « la Fruitière » de Pers-Jussy ; « les cafés COLLET » d'Annemasse ont proposé des plats typiques qui ont fait voyager les convives et titiller les papilles.

Sébastien LESAGE, célèbre pâtissier Annemassien a apporté pour sa part, la touche sucrée en faisant déguster deux desserts.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et dans une salle aux couleurs d'Orient décorée par l'entreprise « STRAPPAZZON DÉCORATION » basée à Marcellaz et « SAVOIE TISSUS » à Sallanches et agrémentée par de magnifiques compositions florales crées par Pascal OUGIER, artisan fleuriste du « BOCATI » à Reignier.

Chorale Arc-en-Ciel

Les choristes d'Arc-en-Ciel ont été heureux de se retrouver au Grand-Bornand pour commencer une nouvelle année par un week-end détente.

Après la joie des retrouvailles commencent les répétitions pour les concerts de Noël.

3 concerts ont été donnés :

- le 24 novembre 2017 à l'église d'Étaux. Ce concert nous a été demandé par la municipalité, au profit du Téléthon.
- le 9 décembre 2017 à l'église de Magland. Nous avons été invités par la Chorale Bouche en Chœur.
- le 10 décembre 2017 à l'église de Pers-Jussy avec la participation de la Chorale ARPEGE d'Annecy et des enfants de l'école de musique de Contamine sur Arve.

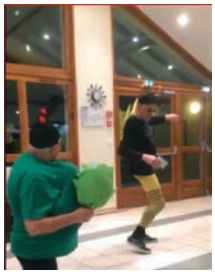

Notre soirée traditionnelle le 3 mars : une balade en raquettes du côté des Brasses, suivie d'une fondue dans la salle communale où chacun a pu s'exprimer sur le thème des Fables de la Fontaine.

Notre chef de chœur étant parti pour d'autres activités fin décembre 2017, les répétitions ont continué grâce à Betty PATURAL et Charlotte BEAUDOT, mais ne nous ont pas permis d'assurer les concerts de fin de saison.

Nous nous sommes séparés après un repas très convivial le 18 juin et nous avons envisagé la prochaine rentrée plus sereinement avec un nouveau chef de chœur, Olivier GUERINEL.

Contact ***CHORALE ARC-EN-CIEL***
Thérèse VACHOUX
thérèsevachoux@yahoo.fr
04 50 94 50 40

D'INFOS

Soirée Guinguette

Pers-Jussy Danse

L'association Pers-Jussy Danse propose de découvrir et d'approfondir l'apprentissage de différentes danses de salon comme le rock, le tango, la valse, le paso-doble, le cha-cha-cha, le fox-trot, la rumba, le madison…

Pour la 6e saison consécutive, les cours sont assurés par Patricia CHALULEU, qui sait enseigner sa passion avec dynamisme et bonne humeur !

Tout au long de l'année, l'association organise pour ses adhérents des repas canadiens suivis d'une soirée dansante à la salle communale, des soirées crêpes, des sorties dansantes dans différents cabarets ou dancings de la région. L'association répertorie également tous les évènements dansants dans les environs. Un week-end alliant tourisme et danse est en projet pour 2019… Ces événements sont autant d'occasions agréables et festives pour se retrouver autour d'une table et sur la piste de danse afin de mettre en pratique l'enseignement reçu. Des stages de danses latino proposés le samedi après-midi permettent de varier les disciplines.

Venez danser et découvrir la convivialité de notre association lors de la traditionnelle soirée dansante qui a lieu chaque année courant mai. Ambiance rythmée jusqu'au bout de la nuit et bonne humeur garanties ! L'édition du printemps 2018 proposait de se divertir sur le thème « Guinguette ». Animée par l'orchestre BABAZ, la soirée a remporté un franc succès !

Soirée crêpes

Soirée Guinguette

Pour la saison 2018-2019, l'association propose 3 cours de différents niveaux qui ont lieu le mercredi de 18 h 30 à 22 h 00 à la salle communale.

VENEZ SI ÇA VOUS CHANTE…
EUH… SI ÇA VOUS DANSE…

D'INFOS

Contact ***PERS-JUSSY DANSE***
pers-jussy-danse@laposte.net
Président : Claude DESBIOLLES - 06 01 36 43 05
Vice-président : Hervé MONIN
Secrétaire : Michèle GILLARD - 06 66 61 23 11
Trésorier : Éric SONNERAT

La bibliothèque

2018 fut placée sous le signe du changement pour la bibliothèque. Suite à notre déménagement, nous vous accueillons désormais au 55 chemin des Écoles, derrière la Mairie, et ce, jusqu'à l'ouverture prochaine de la médiathèque !

Pour convenir à vos besoins, nous évoluons en créant deux animations par mois, en élargissant nos horaires d'accueil de 5 h 30 supplémentaires et en étant disponible sur les réseaux sociaux. N'hésitez plus à nous faire part de vos envies.

La bibliothèque devient également municipale avec l'emploi d'une responsable bibliothécaire : Laëtitia RUBINE. Néanmoins, l'association perdure et les bénévoles seront toujours heureuses de vous accueillir et de participer aux animations.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien, qui nous permet de faire évoluer ce pôle culturel vers un lieu d'échange chaleureux.

La bibliothèque vous accueille dans l'algéco, situé sur le parking arrière de la mairie.

Des espaces pour trouver une idée ou se plonger dans des lectures passionnantes…

***Apéro-Découverte du 25 mai 2018**, une soirée réussie grâce aux lecteurs venus nombreux pour découvrir les nombreux achats de livres adultes.*

***La soirée autour du Prix Rosine PERRIER** et la découverte de toutes les nouveautés de la rentrée littéraire : l'occasion de se retrouver pour débattre tous ensemble.*

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

D'INFOS

Contact

04 50 94 49 21
biblio-pers-jussy@wanadoo.fr
Bibliothèque de Pers-Jussy

Horaires d'ouverture

- Mardi : 15 h 30-18 h 30
- Mercredi : 9 h 00-12 h 00 / 14 h 00-18 h 30
- Vendredi : 15 h 30 - 19 h 00
- Samedi : 10 h 00 - 12 h 00
- Horaires inchangés pendant les vacances scolaires

Restez à l'affût de nos prochaines rencontres et ateliers créatifs!

La Nuit des « Zombies-Lisant » fut un grand succès grâce aux petits monstres qui ont envahi la bibliothèque, dévorant à pleines dents des brochettes sanglantes, en écoutant les contes macabres de nos bénévoles.

Suite à la soirée Halloween, un joli Mur des Monstres est apparu dans le couloir.

Le stand tenu par la bibliothèque durant le week-end de Commémoration du Centenaire 14-18.

120 personnes rassemblées par la Magie des Contes de l'Hiver, buvant les paroles de notre conteuse Maëtte.

Calendrier 2019 des manifestations de la bibliothèque

- 19 janvier - 18 h 00 : Nuit de la Lecture
- 2 février - 9 h 30 : Atelier Livres pliés
- 8 mars : Soirée de la femme du CCAS
- 23 mars - 11 h 00 : Apéro-BDs
- 13 avril - 9 h 30 : Atelier Livres pliés
- 17 mai - 19 h 00 : Rencontre autour du Zéro Déchet
- 15 juin - 19 h 00 : Apéro des Nouveautés
- 11 au 22 juillet : Animations Partir en Livre
- 31 octobre - 18 h 30 : La Nuit des Zombies Lisant
- 8 novembre - 19 h 00 : Assemblée Générale

Pers-Jussy Vélo

Fort de sa cinquantaine de membres sportifs, le club VTT de Pers-Jussy fête en 2019 ses 15 ans d'existence !!! L'association bénéficie depuis peu du statut d'école de vélo et accueille les enfants à partir de 9 ans pour les initier au plaisir de pédaler…

Chaque samedi après-midi, d'avril à octobre, nos adultes encadrants accompagnent les jeunes cyclistes sur les chemins alentour, dans un esprit non compétitif : convivialité et entraide sont les maîtres mots !

Notre objectif ?

Apprendre à pratiquer en autonomie et en sécurité :

- maîtriser son vélo
- se préparer / s'orienter
- entretenir la mécanique et détecter les pannes

Le calendrier est ponctué de sorties « extérieures » sur des randonnées organisées dans la région : Balade de l'Espoir à Annecy, Dré dans l'Darbon à Domancy, Sentiers de la Passion à Metz-Tessy…

L'occasion pour les plus grands de travailler la technique et l'endurance sur des parcours dépassant 3 heures d'effort !

Certaines sorties sont plus détendues, et largement appréciées :

- le Salève par le téléphérique et son traditionnel barbecue au sommet
- les berges de la Menoge avec pique-nique à Habère-Poche
- les rencontres des jeunes, conclues par un goûter à l'arrivée
- la nuit des Hiboux (rando nocturne en Vallée Verte - adultes)

+ D'INFOS

Contact ***PERS-JUSSY VÉLO***
Accueil des jeunes dès 9 ans.
Entraînements le samedi de 13 h 30 à 16 h 15
(rendez-vous parking stade de foot)
v.edmond@orange.fr

Dokkodo Self-Défense

Les années se suivent et se ressemblent mais, ce devrait être la dernière fois avant plusieurs années… !! Je veux parler des déménagements et changements de salle pour notre association.

En effet, à la rentrée de septembre, les cours du Dokkodo Self-Défense sont revenus à la salle de sport de l'école de Pers-Jussy.
La saison a commencé, dans le calme et la bonne humeur avec les mêmes horaires que les années précédentes : chaque mardi, hors vacances scolaires et jours fériés, de 18 h 15 à 19 h 15 pour les enfants de plus de 8 ans révolus et, de 19 h 30 à 21 h 00 pour les ados et les adultes.

Des renseignements ?
Venez nous rencontrer à la salle, le mardi dès 18 h 00.

Les moniteurs : Bernard DUFAUG et André CRECHARD.

Lors de l'assemblée générale du 18 septembre 2018, le bureau a été réélu, soit :

- André CRECHARD, président
- Stéphanie DECARROUX, trésorière
- Laurence CRECHARD, secrétaire.

Contact ***DOKKODO - SELF DÉFENSE***
dokkodo-self-defense@laposte.net
(président) 06 01 36 43 05
www.dokkodo-self-defense.fr

D'INFOS

Ski Club

L'hiver arrive, la neige aussi...

Coté Ski Club, la saison 2017-2018 a été riche en émotions, même si le temps n'était pas toujours de la partie, la neige n'a pas fait défaut bien au contraire !

Les événements marquants :

Le Ski Club adultes a soufflé ses 50 bougies, et a fêté cette date avec un repas de fin de saison où les Anciens, pour certains à l'initiative de la section, avaient eux aussi répondu présent.
Le Ski Club enfants est passé de 119 adhérents à 146 skieurs pour cette même saison.
Les moniteurs ont pu revêtir leurs nouveaux anoraks, bien repérables pour les enfants.

Le Ski Club adultes en partenariat avec Évires reprend du poil de la bête, et les deux sorties « familles » ont affiché complet. Gageons que la prochaine saison soit encore couronnée de succès.

Même si les finances risquent de souffrir quelque peu : hausse des forfaits de 25 à 35 %, hausse des coûts de transport, (même si notre partenaire n'a répercuté qu'une partie des charges gasoil et autres), hausse des coûts des moniteurs en station, hausse des assurances ESF.

Mais nous savons que nous pouvons compter sur les subventions de notre municipalité, du conseil départemental et de notre sponsor LANCHE SPORT.

La prochaine saison devrait attirer plus de skieurs grâce aux prix attractifs.
Exemple : un forfait pour Courchevel coûte au particulier 53 €. Avec l'offre « adhérent au club » il est réduit à 35 € transport compris.

Les trajets se déroulent dans une ambiance conviviale, avec à l'avant du car les adeptes de la sieste réparatrice, et à l'arrière les adeptes de la dînette canadienne !

Programme des sorties et renseignements

Ski Club Pers-Jussy

ou mail au ski club Pers Jussy.

Alors bonne neige et bon ski à toutes et tous !

La Persjussienne

Le calme avant la tempête

L'association « La Persjussienne » et son président, remercient vivement les mairies de Pers-Jussy et de la Chapelle-Rambaud, ainsi que tous les sponsors, pour leur soutien depuis toutes ces années.

Remerciement particulier aux bénévoles, sans qui rien ne serait possible.
Merci à vous tous, c'est un réel plaisir de vous avoir à mes côtés.

La tempête du dimanche midi

Le vainqueur 2018

Rendez-vous le 13 octobre 2019, sous le soleil.

Union sportive de Pers-Jussy

Alors que l'équipe de France vient d'accrocher la deuxième étoile sur tous les maillots de foot français et à l'aube de la coupe du monde de foot féminin, l'Union Sportive de Pers Jussy continue son petit bout de chemin sur le rectangle vert et à côté.

Cette année, l'USPJ voit ses projets évoluer et grandir avec notamment l'arrivée de jeunes joueuses de plus en plus motivées et qui ont permis la création d'une deuxième équipe féminine.

Nos garçons restent toujours présents également de 5 à 80 ans. Aujourd'hui nous arrivons aux 200 licenciés. L'entente avec Arenthon est toujours d'actualité pour les catégories de U13 à U20 et tout semble avancer sous les meilleurs auspices pour le football à Pers Jussy.

Les u15 de l'entente Arenthon Scientrier Pers-Jussy Jeunes

Ainsi, si aujourd'hui nous en sommes ici, c'est avant tout grâce aux joueurs qui sont présents tous les week-ends pour leur match mais également et avant tout, grâce à la présence de nombreux bénévoles qui gravitent en coulisse.

En effet, nous ne le ferons jamais assez, mais aujourd'hui il me semble essentiel et important de pouvoir remercier tous ceux qui donnent de leur temps, sans le compter : les coachs, ceux qui tiennent la buvette, ceux qui tracent le terrain, ceux qui viennent arbitrer, ceux qui nettoient les vestiaires ou la salle, ceux qui programment le café ou ceux qui, tout simplement, supportent l'USPJ de loin comme de près.

L'Union Sportive de Pers Jussy, peut aujourd'hui se vanter d'être un club cent pour cent bénévole face aux clubs voisins. Le foot reste une passion pour nous et de pouvoir tous vous retrouver le week-end, est un réel plaisir. Alors oui, nous nous excusons d'avance car les commandes peuvent être en retard, le café pas toujours chaud, la buvette pas toujours ouverte à l'heure, nous n'utilisons pas toujours les bons mots, il n'y a pas toujours d'arbitre, les licences ne sont pas validées en temps et en heure mais promis, nous faisons toujours de notre mieux et c'est un réel bonheur de tous vous retrouver chaque samedi et dimanche autour d'une même passion qui nous lie autour du ballon rond ou du ballon de blanc.

L'USPJ ne serait pas l'USPJ sans ses bénévoles mais également sans vous, les parents qui suivez votre enfant tous les week-ends, qui nous supportez aussi, qui êtes présents pendant nos manifestations. Merci aussi à vous d'être là.

Une partie de l'équipe bénévole au Ball-Trap 2018

Champions du Monde avec les Parents de l'USPJ

Cette année nous vous attendons de nouveau nombreux à nos manifestations :

- Belote : dimanche 20 janvier 2019
- Tartifoot : samedi 16 février 2019
- Ball-Trap : samedi 8 juin et dimanche 9 juin 2019
- Journée du club : samedi 22 juin 2019

L'équipe U13 Féminine

L'équipe U18 Féminine

C'est toujours un plaisir de trinquer et de passer du temps avec vous en dehors du stade. Sachez que sans nos manifs, nous ne pourrions rien faire étant donné qu'elles sont nos principales ressources financières pour faire vivre le club tout au long de l'année.

Et un dernier merci tout particulier aux seniors qui sont présents à chaque manifestation, qui font que tout se passe bien et qui permettent, tout comme vous, qu'elles existent.

> « Si les bénévoles ne sont pas payés ce n'est pas qu'ils ne valent rien, c'est parce qu'ils sont inestimables!!! »

L'USPJ ne ferme pas ses portes et le club est toujours ouvert pour accueillir de nouveaux joueurs, coachs, bénévoles… Il faut avouer qu'on se marre bien quand même au stade des fins et un bel avenir se présage devant nous…

Nos jeunes pousses de plus en plus nombreuses

Contact ***US PERS-JUSSY***
Contactez Christophe
06 88 33 80 70
uspj.fr

D'INFOS

Journée du club 2018

Gym Pers-Jussy

Venez nous rejoindre, à n'importe quel âge il y a un cours pour vous !

Aéroboxing

Gym forme

Cette année on découvre un nouveau cours, **le Free Circuit Training**, un cours très moderne le lundi soir à 19 h 30 dans lequel, en groupe ou en solo, vous travaillez votre endurance cardiaque et musculaire sous forme de circuits ou d'ateliers, vous améliorez votre forme à l'intérieur comme à l'extérieur selon la saison et la météo. Ambiance dynamique et sportive garantie !

Ensemble ou séparément avec **l'Aéroboxing** du jeudi soir 19 h 30, il y a de quoi satisfaire les plus énergiques d'entre nous qui veulent se dépenser dans une ambiance dynamique et fun. Cet entraînement complet permet un travail cardio-vasculaire et musculaire en sollicitant tous les grands groupes musculaires ainsi que les muscles du tronc de manière réactive.

Le lundi soir il y a aussi à 18 h 15 le cours de **Gym Forme**, pour tous les âges, qui vous permet de retrouver et/ou entretenir votre énergie, votre forme et tonicité, tout cela en rythme avec un renforcement musculaire alliant bonne humeur et travail, avec ou sans petit matériel. Pour toutes les personnes voulant reprendre une activité après une période de sédentarité ou de convalescence ainsi que pour les débutantes.

Body Art

La Gym de Pers-Jussy fête ses 40 ans !

L'association Gym de Pers-Jussy, de son ancien nom Association sportive féminine de Pers-Jussy, a célébré ses 40 ans d'existence vendredi 9 novembre ! Les nombreuses adhérentes sont venues faire la fête avec un apéritif suivi d'un buffet froid dans la salle du Stade des Fins.

Cette association a été créée en 1978. Toujours très appréciée et bien fréquentée depuis quarante ans, les styles de gym ont évolué avec le temps et ont été sans cesse modernisés grâce aux choix et travail des divers professeurs, comités et présidentes qui se sont succédés au cours de ces quarante années.

Le **Fit Ball** (encore appelé Ballon Suisse) à 9h le mercredi matin permet un travail postural en profondeur d'une façon ludique et originale : renforcement, alignement, souplesse corporelle sont au rendez-vous. Le Fit Ball favorise la tonification des muscles de toute la silhouette ainsi que le renforcement des muscles profonds. Il améliore l'ensemble du maintien corporel, préserve des maux de dos et développe l'équilibre.

Le cours de **Yogalates** du jeudi matin 9h vient à la rencontre de votre bien-être : l'alliance des postures classiques du Yoga, les exercices de base du Pilates, et l'essentiel du stretching accompagnés de la bonne respiration permettent un entretien tout en douceur et profondeur. Ce cours est destiné aux personnes désirant conserver forme, sens de l'équilibre et souplesse ou en quête de tranquillité.

Avec le cours de **BodyART®** du jeudi soir à 18 h 15, vous découvrez un entraînement fonctionnel complet (sans matériel) combinant postures, techniques de respiration et concentration. L'essentiel consiste à écouter, à sentir

Yogalate

Fitball

Free Circuit Training

son corps, à chercher l'équilibre physique et émotionnel, c'est un cours tantôt plus axé sur le travail « yang » (musculaire et respiration), tantôt plus sur le « yin » (l'équilibre et la souplesse) mais toujours dans l'observation de ces deux énergies indissociables pour la quête du bien-être.

Tous les cours ont lieu dans le gymnase de l'école, mis gentiment à notre disposition par la mairie et la directrice de l'école.

Contact ***GYM PERS-JUSSY***
www.gympersjussy.fr

Renseignements auprès de Paola DESCHAUX (04 50 94 42 40)
ou de Michèle DURAFOUR (04 50 94 43 69)
et, bien sûr, auprès de la centaine d'adhérentes enthousiastes disséminées partout dans la commune.

D'INFOS

Horaires

- Gym Forme, lundi 18h15
- Free Circuit Training, lundi 19 h 30
- Fitball, mercredi 9h
- Yogalate, jeudi 9h
- Body Art, jeudi 18h15
- Aéroboxing, jeudi 19h30

Coût annuel

160 € par cours (et 120 € pour le 2e).

Association Communale de Chasse Agréée
Le garde-chasse particulier

Qui est-ce ?

Un Garde-Chasse Particulier (GCP), est un citoyen bénévole, agréé par le préfet et assermenté. Il agit en relation avec le président de la société de chasse, ainsi qu'avec les autres organismes de Police (ONCFS, ONF, Gendarmerie).

Que fait-il ?

Le GCP est chargé de :

- faire appliquer les lois régissant la chasse
- surveiller le territoire de la société de chasse ainsi que faire le suivi de la faune sauvage qui s'y trouve
- faire le suivi des collisions et animaux morts
- lutter contre le braconnage
- effectuer de la prévention auprès des chasseurs et de tout autre utilisateur de la nature
- effectuer la destruction à tir des animaux nuisibles

Quand faire appel à ses services ?

Vous pouvez faire appel au GCP pour tous dégâts dus aux animaux nuisibles, une collision avec un animal de la faune sauvage, ou tout simplement pour une question concernant la chasse…

Nous avons trois GCP à Pers-Jussy :

René MIEUSSET, Stéphane LARPIN et Alexandre QUEROL.

N'hésitez pas à les contacter !!

Il est important de rappeler que durant la période du 15 avril au 30 juin, il est interdit de laisser divaguer les chiens lors d'une promenade dans les terres cultivées ou non, les prés ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières, ceci constituant une infraction spécifique.

Cet acte anodin peut avoir des conséquences très lourdes, parfois même irréversibles. En effet, c'est à cette période que débutent la mise bas des mammifères et la nidification des oiseaux.

Merci de respecter leur tranquillité.

Les jours de chasse sont lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés de début septembre au 3e week-end de janvier.

Les Tourelles

L'ADMR Les Tourelles fait partie du Réseau national ADMR qui comprend, en Haute-Savoie, 36 Services d'aide à domicile et 7 Services de soins infirmiers à domicile.

- L'ADMR Les Tourelles intervient sur 9 communes (Arbusigny, Arthaz, Contamine sur Arve, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier) auprès de personnes âgées, de personnes handicapées et auprès des familles.
- Les interventions à domicile, qui peuvent bénéficier de prises en charge financière selon les situations (APA, PCH, CAF…) peuvent être pérennes ou de courte durée, en fonction des besoins des personnes aidées.
- L'Association emploie du personnel qualifié et expérimenté qui assurent les interventions auprès d'environ 150 bénéficiaires.

Candidatez dans notre structure !
Recrutement d'auxiliaires de vie sociale et aides à domicile (formations assurées en interne).

L'ADMR les Tourelles recherche des bénévoles !
Le bénévolat à l'ADMR repose sur un projet associatif fort basé sur une action solidaire et de proximité et animé par la volonté d'être au Service des Autres, de se rendre utile.

Être bénévole dans notre Association ADMR, c'est :

- Être un acteur de la vie locale et un créateur de lien social
- S'investir de manière modulable selon ses disponibilités et ses attentes
- Choisir ses missions et son type d'engagement : occuper soit des fonctions missionnelles (visite de suivi, animation, relations) soit des fonctions statutaires (président, trésorier…).
- Choisir de s'investir dans des domaines spécifiques (familles, personnes âgées ou handicapées).
- Bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé et de formations.

Contact ***ADMR LES TOURELLES***
147 Grande Rue 74930 REIGNIER
accueil.lestourelles@fede74.admr.org
04 50 95 15 32

D'INFOS

Don du Sang

Informations

Quelques précautions à prendre après un don

Dans les 24 heures qui suivent votre don

La quantité de sang prélevée est adaptée à votre volume sanguin. La récupération du volume prélevé se fait en quelques heures.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes afin de vous permettre une récupération rapide :

- Prendre le temps de repos suffisant à l'espace collation.
- Boire abondamment dès la fin de votre don et dans les 6 heures qui suivent.
- Ne pas fumer dans les 2 heures qui suivent votre don.
- Éviter les environnements surchauffés dans les 2 heures qui suivent votre don.
- Éviter les activités physiques importantes et les activités vous exposant à une chute ou à un danger pendant 24 heures.
- En cas de sensation de faiblesse ou d'étourdissement, allongez-vous immédiatement.

Vigilances après le don

Dans les 2 semaines qui suivent votre don, pour la sécurité des malades transfusés, certains évènements survenant après votre don doivent **impérativement** communiquer à un médecin de l'EFS :

- Si vous présentez des signes d'infection ou une fièvre supérieure à 38 °C dans les 15 jours qui suivent votre don, vous devez prévenir immédiatement l'Établissement français du sang en contactant le numéro : 04 78 65 63 64 (région Auvergne-Rhône-Alpes), joignable 24h/24 et 7j/7.
- Vous pouvez également contacter ce numéro si vous souhaitez compléter ou modifier les informations que vous avez données au médecin lors de l'entretien.

D'une façon générale, nous vous demandons de nous informer de tout problème de santé nécessitant une consultation médicale ou une hospitalisation survenant dans les 15 jours qui suivent votre don.

Les dates en 2019

- 3 janvier
- 2 mai
- 25 juillet
- 31 octobre

Don d'organes :

Les nouvelles règles depuis le 1er janvier 2017

L'amendement de la loi santé entrée en vigueur le 1er janvier 2017 ne fait que renforcer ce qu'annonçait la loi Caillavet du 22 décembre 1976 :

- Chaque français est présumé consentant, sauf s'il exprime son refus de son vivant en s'inscrivant sur le Registre National des Refus (RNR)
- Exprimer son refus devient plus simple : les possibilités d'exprimer son refus sont élargies avec la possibilité de s'inscrire directement en ligne (et non plus seulement par courrier) et celle de confier sa décision à un proche, soit par écrit, soit de vive voix.

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter Dominique au 06 25 58 43 33.

Le don du sang en France

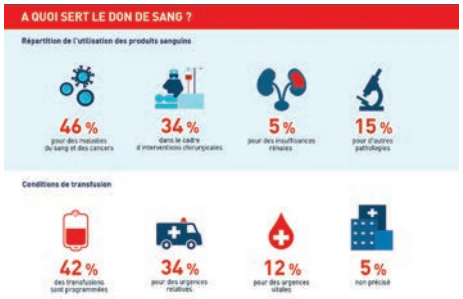

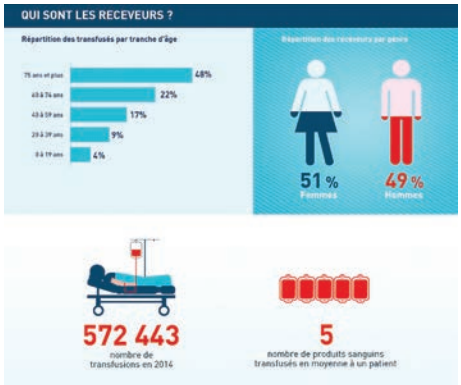

Vous aussi donnez votre sang : plus d'infos sur www.efs.sante.fr

La Liane France-Afrique de Pers-Jussy à Saint-Louis-du-Sénégal

Depuis 2006 La Liane poursuit son action au Sénégal. Actuellement, 35 jeunes garçons et filles de 4 à 18 ans sont pris en charge au Centre, tous à l'école, en apprentissage ou en formation, 14 petits sont accueillis à la crèche qui fonctionne toute la semaine. Nous suivons plus de 200 jeunes pour la scolarisation et la santé. Nous louons 15 chambres en ville pour des mamans isolées en grande précarité. En novembre 2017, nous avons ouvert dans l'île un « Atelier des Femmes » où sont regroupées les différentes activités génératrices de revenus pour elles, avec une salle d'exposition/vente. Nous gardons le contact avec les anciens de La Liane entrés dans la vie active.

Cet été, nous avons réalisé le projet « Apprentis reporters au pays de la teranga » avec la Maison Saint-Benoît de Seynod (Fondation Apprentis d'Auteuil).

Du 6 au 23 juillet, 8 jeunes et 4 encadrantes de cette structure sont partis au Sénégal participer à un chantier de solidarité Internationale avec 8 jeunes et 3 encadrants de La Liane de Saint-Louis.

Leur objectif : une rencontre interculturelle autour du devoir de mémoire sur les thèmes de l'esclavage, de la colonisation, et sur l'histoire des tirailleurs sénégalais. Ils ont passé 17 jours ensemble. Les 4 premiers jours se sont déroulés à Dakar où ils se sont rendus sur l'île de Gorée, lieu emblématique de la traite négrière en Afrique, puis le reste du séjour à Saint-Louis. Ce projet a nécessité une préparation et une recherche de fonds sur un an. En amont du séjour, chaque groupe a été formé aux outils audiovisuels (prise de vue, de son) par un réalisateur français Julien MASSON pour le groupe de la Maison Saint-Benoît, par un réalisateur sénégalais, Hamidou SOW pour le groupe de La Liane Saint-Louis qui les ont épaulés pendant le séjour. Une des réalisations a été un reportage vidéo. Les différentes visites de lieux de mémoire, ainsi que les nombreuses interviews ont été le support de deux films et d'une exposition à la fin du séjour. Deux moments forts ont été la rencontre de deux tirailleurs sénégalais âgés de 95 et 97 ans. L'un d'eux, Alioune FALL a participé au débarquement en Provence en 1944 et il est passé par Annecy. En plus de ce reportage et de l'exposition, les jeunes ont participé à des ateliers artistiques de peinture, danse, chant, théâtre avec pour clôturer le séjour un vernissage, une projection et la réalisation d'un spectacle à l'Institut Français de Saint-Louis.

De nombreux partenaires en France et au Sénégal se sont impliqués dans ce projet. À travers les moments de partage, les jeunes ont vécu une expérience forte. Certains jeunes français d'origine africaine ont beaucoup appris sur eux et leur histoire. Le chantier a été une expérience enrichissante pour les jeunes et les adultes.

Des jeunes du foyer Saint-Benoît sont venus présenter ce projet lors de la fête sénégalaise organisée à Pers-Jussy le 6 octobre. Comme l'année dernière les nombreux participants ont pu déguster un menu sénégalais en écoutant nos musiciens africains. Ils ont pu aussi acheter de l'artisanat sénégalais, comme sur d'autres stands que nous avons tenus précédemment à La Muraz, Pringy, Monnetier, Annemasse… Les recettes de ces actions nous permettent de participer au financement de La Liane à Saint-Louis.

Merci à tous les convives et aux bénévoles que nous souhaitons encore plus nombreux : venez nous rejoindre.

Contact
LIANE FRANCE-AFRIQUE

CCA - 55 rue des Écoles
PERS-JUSSY
laliane74@laposte.net
Solange CHASSOT
06 84 96 80 87

D'INFOS

ANSMFIS

***A**ssociation **N**ationale de **S**outien aux **M**issions **F**rançaises en **I**nde du **S**ud et Madagascar*

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour la première fois, bien chers lecteurs, puisque je suis arrivée en tant que Présidente de ANSMFIS en mars 2018. Je succède à Dominique DEBIOLLE qui a su remplir ce rôle durant plus de 13 années.
Cette année qui se termine a été très riche pour moi avec ce nouveau rôle que je découvre, et pour l'Association ANSMFIS de par toutes les nouveautés qui se sont offertes à nous.

Notre Association, dont le siège est à Pers-Jussy existe depuis 1981 et parraine des enfants en Inde du Sud et à Madagascar pour permettre aux plus défavorisés d'être scolarisés, nourris et soignés.
Actuellement, nous parrainons 238 enfants en Inde du Sud dans 10 centres, et assurons 60 bourses étudiantes, ainsi que 184 enfants à Madagascar dans 6 centres, avec 32 boursiers.
La générosité de parrains en France et à l'International permet une grande prise en charge, et nos actions tout au long de l'année permettent de récolter des fonds pour compléter les besoins.

Pour la première fois cette année, nous avons pu participer à la grande Foire de la Haute-Savoie de La Roche sur Foron au mois de Mai, basée sur le thème de l'Inde. Cela nous a permis de faire énormément de belles rencontres et de sensibiliser à notre cause.

Parmi les points forts de l'année, nous avons également participé au Forum des Associations de Bonlieu à Annecy en septembre, adhéré à un projet scolaire avec le Lycée Mme de STAEL à St Julien sur le thème de Madagascar, et pu faire un envoi en container à Madagascar grâce aux petites filles BONTAZ qui reprennent le flambeau de leur grand-père décédé cette année. Elles nous ont contactés pour nous proposer de profiter de leur envoi. Nous avons alors pu envoyer à nouveau du matériel médical, des vêtements et surtout de très nombreux livres scolaires que nous sommes allés récupérer dans différents Collèges et Lycées, heureux que leurs livres en parfait état mais plus adaptés aux nouvelles réformes, puissent avoir une nouvelle vie !

Nous profitons de cette occasion pour remercier la nouvelle Association « BONTAZ MADAGASCAR » d'avoir pensé à ANSMFIS et de nous avoir permis cet envoi.

Cette année encore, nos équipes responsables des parrainages à Madagascar s'y sont rendus à leurs frais durant un mois pour rencontrer les enfants, les familles et les centres. Leur voyage a permis, comme chaque année, d'entendre les besoins et de procéder aux contrôles de la bonne attribution de nos aides.

Comme à son habitude, l'association s'est affairée régulièrement autour des actions qui permettent de récolter des fonds (journées rencontres, tombola, ramassage des noix pour préparation de l'huile, vente de jouets des 10 et 11 novembre, marchés de Noël…).

Cette année est aussi pour ANSMFIS celle de la transition, de la réflexion et du renouveau, du fait de mon arrivée et du regard neuf que je porte sur l'Association.

Il me paraît essentiel de trouver un nouveau nom pour notre Association car « ANSMFIS » n'est pas évocateur lorsque l'on se présente. La communication est aujourd'hui primordiale, et nous allons devoir passer par une nouvelle image, en conservant nos fondements et idéaux qui sont la base de notre Association.

2019 sera donc l'année d'un nouveau nom et d'une plus grande ouverture de l'Association aux autres pour élargir encore les actions, rassembler de nouveaux parrains, et trouver des fonds supplémentaires pour épauler encore plus d'enfants démunis.

Nous vous remercions de votre fidèle soutien et vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2019.

Fabienne DEMOL, Présidente ANSMFIS

Persy Cat

Le site PERSY-CAT regroupe un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) et un Foyer d'Hébergement. Le Foyer d'Hébergement est un lieu de vie pour 18 Perjussiens en situation de handicap.

Ouvert toute l'année, le Foyer d'Hébergement et son équipe permettent un soutien à l'autonomie des personnes accueillies et l'organisation d'une vie active ! L'entraide, la convivialité, et le dynamisme de tous les acteurs sont au service de ce collectif bien sympathique !

Nous avons également la chance d'avoir à nos côtés les associations locales qui permettent aux personnes accueillies de participer à des activités sportives et de loisirs. Grâce à leur précieux engagement les résidents peuvent vivre régulièrement des moments uniques à l'intérieur et en dehors de l'établissement.

Quelques moments forts de l'année 2018

Janvier 2018 : La traditionnelle Galette des Rois avec les bénévoles.

Avril 2018 : Persy-Cat a 8 ans ! Bon Anniversaire !

Février 2018 : Sorties ski aux Gets.

Juillet 2018 : Coupe du Monde de Football « On est les Champions ! »

Novembre 2018 : Soirée de Gala en perspective !

Vœux du Maire

Le vendredi 5 janvier les habitants de Pers-Jussy ont répondu en nombre à l'invitation de Monsieur le Maire pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Entouré de son conseil municipal, Louis FAVRE salua la présence de ses collègues élus, des prêtres de la paroisse, des représentants des associations, des employés communaux, des enseignants, des représentants de la gendarmerie, des pompiers et de l'ensemble des forces vives du monde économique.

Il remercia vivement tous ces acteurs dans la mission que chacun d'entre eux accomplie au quotidien pour offrir aux concitoyens une qualité de vie au sein de notre village.

Après avoir évoqué certains travaux en cours, comme la sécurisation de la route de Jussy, les travaux dans les écoles, l'achèvement du pôle paramédical ou encore la mise en place d'une borne de recharge des véhicules électriques, Louis FAVRE s'attarda plus longuement sur l'urbanisme.

Il présenta le service commun d'urbanisme intercommunal, créé à l'initiative des maires de la Communauté de Communes, chargé d'instruire les documents d'urbanisme, de gérer les contentieux et les achèvements de travaux.

Il évoqua la révision du PLU, qui devrait être arrêté courant 2018, en insistant sur les contraintes juridiques et administratives qui s'imposent au maire et à son conseil pour ce travail de longue haleine.

Parallèlement à ce volet urbanisme, il revint ensuite sur le Schéma de Cohérence Territoriale, le SCOT, document de planification des grandes orientations d'aménagement des territoires. Il mit l'accent sur l'importance d'une coopération intercommunale pour la création de deux à trois SCOT au niveau départemental, selon les préconisations de l'État. La communauté de communes Arve et Salève travaille donc en étroite collaboration avec la Vallée Verte, les 4 Rivières (secteur Fillinges) et Faucigny Glières sur l'élaboration d'un SCOT commun « Cœur de Faucigny », mais aussi avec le Pays Rochois dans la construction d'un territoire à taille humaine.

Il se recentra ensuite sur notre village pour rappeler les projets à venir dans le cadre de l'aménagement du centre bourg : la déconstruction de la salle paroissiale qui laissera place à un nouveau bâtiment destiné à l'école de musique, la déconstruction des trois bâtiments au centre du village au profit d'une seule et nouvelle construction qui comprendra huit logements et la bibliothèque, ainsi que l'aménagement d'une place, puis la réflexion sur le réaménagement de la mairie, des logements intergénérationnels et de futurs locaux périscolaires.

Pour terminer, il remercia chaleureusement les adjoints et le conseil municipal, les membres du CCAS, le personnel communal, les bénévoles du monde associatif et les forces économiques (artisans, commerçants, agriculteurs…) pour leur engagement et le travail effectué, et souhaita à toutes et à tous une belle et heureuse année 2018.

La cérémonie s'acheva par le verre de l'amitié.

Vœux au personnel municipal

La traditionnelle cérémonie des vœux entre les élus et le personnel communal a rassemblé l'ensemble des employés municipaux le 30 janvier.

Pour offrir un peu de lumière à ceux qui restent souvent dans l'ombre mais sans qui notre collectivité ne pourrait pas fonctionner, Monsieur le Maire a affiché sa satisfaction et félicité la totale mobilisation des élus et agents, tout en mentionnant l'efficacité, le sérieux, l'engagement, la disponibilité et réactivité de l'ensemble du personnel municipal et le rôle fondamental de celui-ci qui dépense énergie et savoir-faire pour accomplir toutes les tâches au service de la commune.

Ball-Trap *: les 19 et 20 mai 2018*

Réel succès encore cette année pour notre ball-trap du 19 et 20 mai organisé par toute l'équipe de notre association « l'Amicale de la cabane ». Près de 190 participants et avec cette année l'agréable surprise de voir de tout nouveaux tireurs âgés de moins de 18 ans.

Cette année, notre grand vainqueur est Pierre-Olivier DUPANLOUP suivi d'Alain BERGOEN et Ricardo SANTOS. Meilleure féminine : Mathilde DUFFAUD et notre meilleur jeune : Théo ROGUET.

Livre au CM2 *: juin 2018*

Cette année, 38 élèves de CM2 ont quitté l'école de Pers-Jussy pour entrer au collège. À cette occasion, la municipalité a convié les élèves, leurs enseignants et la directrice à une cérémonie à la salle communale. Après une lecture offerte par la bibliothèque, les enfants ont reçu un beau livre : « les Fables de Lafontaine » illustré par Joann SFAR. Un goûter a clôturé ce moment.

Rallye des Bornes

les 15 et 16 juin 2018

Le rallye des Bornes s'est déroulé les 15 et 16 juin avec un parcours de 380 km dont 122 km de spéciales chronométrées. 137 concurrents ont participé à ce rallye national, avec au programme 11 spéciales dont 3 sur la commune de Pers Jussy. Félicitations à Didier DURET et à sa fille (photo) vainqueurs de la classe N2 et à tous les participants locaux.

Remerciements à Monsieur le Maire et à son conseil municipal pour leur confiance, ainsi qu'à tous les riverains pour leur bienveillance et leur compréhension.

Accueil des enseignants *: septembre 2018*

Le Maire Louis FAVRE et l'Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires, Isabelle ROGUET, ont convié la directrice de l'école Émile ROSSET, Marjorie LOTH et celle de l'École des Roguet, Emmanuelle BARADEL, ainsi que tous les enseignants, pour le pot de bienvenue.

Effectif stable avec 132 élèves en maternelle et 216 élèves en élémentaire pour un total de 348 élèves scolarisés au Chef-Lieu et 16 élèves pour l'École des Roguet. Tous ces jeunes sont pris en charge par 17 enseignants répartis dans 13 classes.

Le Service Enfance Jeunesse représenté par Mathieu CHASTEL était également convié. Le SEJ occupe les locaux de l'école pour l'accueil des enfants, c'est tout naturellement que le dialogue doit s'opérer entre les différents utilisateurs, pour une bonne cohésion et une coopération fructueuse.

Cette rencontre vivement appréciée par tous est l'occasion d'échanger sur les projets, les attentes et les objectifs de chacun. Des moments comme celui-ci, sont le résultat d'excellentes relations entre les différents acteurs de l'Éducation et de la municipalité.

Cérémonies commémoratives

8 mai 2018

14 juillet 2018

Célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Il y a cent ans, après quatre ans d'un conflit qui était alors le plus meurtrier de l'histoire, l'armistice de la Première Guerre mondiale a été signé.

À cette occasion, la commémoration du 11 novembre a pris une ampleur particulière avec beaucoup de monde rassemblé autour du monument aux morts. Cette cérémonie fut particulièrement émouvante, car elle a été animée en majorité par les enfants de nos écoles accompagnés des enseignants ; ensemble, ils ont su honorer le devoir de mémoire avec cœur et ont rendu un vibrant hommage à tous les poilus. Nous les remercions très chaleureusement.

Après avoir effectué le dépôt de gerbe avec des enfants, Monsieur le Maire, Louis FAVRE, a lu le message émanant du président de la République : *« Pour commémorer la victoire, mais aussi pour célébrer la paix… Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition… pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendus hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie».*

Les enfants ont poursuivi avec le chant « Le Soldat » de Florent PAGNY, des lectures de textes et pour terminer la Marseillaise.

La matinée s'est poursuivie par le verre de l'amitié autour d'une exposition sur la première Guerre, organisée par la municipalité avec la participation très active des membres de la bibliothèque.

Puis, comme dans toute la France, les cloches ont retenti à 11 heures et durant onze minutes pour commémorer ce moment historique de la signature du traité ; signé à 5 h 15 le 11 novembre 1918, l'armistice est entré en vigueur quelques heures plus tard, à 11 heures très exactement.

Centre Communal d'Action Sociale

Les Centres Communaux d'Action Sociale sont des établissements publics, créés par les communes à qui elles délèguent la responsabilité de l'action sociale communale, de la petite enfance au grand âge.

Le CCAS anime une action sociale générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées. Il intervient également dans l'aide sociale d'urgence.

Il a une nature juridique :

- un président : Louis FAVRE, maire.
- un conseil d'administration comprenant des élus et des personnes désignées par le maire.
- une autonomie financière grâce à une subvention de la commune.

Soirée théâtre - 4 mars 2018

Merci à « La TroupAnous » (joyeuse troupe amateur) d'être venue à Pers-Jussy jouer une pièce intitulée « Et pendant ce temps, Simone veille ».

Un spectacle qui raconte avec humour l'évolution de la condition féminine en France, des années 50 à nos jours, au travers de trois lignées de femmes sous le regard historico-comique de Simone qui veille.

Tous les bénéfices de cette représentation ont été reversés à l'Albec (association pour les enfants souffrant du cancer).

Journée des femmes - 8 mars 2018

Le 8 mars, plus de 70 femmes de la commune se sont rassemblées à l'occasion de leur journée Internationale.

Organisée par l'équipe du CCAS, la soirée a débuté par la lecture du message de l'ONU de cette année : « L'heure est venue », saluant le courage et l'implication des femmes en zones rurales. Les participantes ont ensuite été invitées à partager un buffet et à découvrir le stand de la Bibliothèque de Pers-Jussy, qui exposait le prix Rosine PERRIER et mettait en lumière les grandes femmes qui ont fait la littérature dans l'exposition de Laëtitia RUBINE « Autrices : femmes héroïnes ».

Le spectacle fut assuré par le récital de Julie BONIN reprenant avec conviction les chansons d'Anne SYLVESTRE. Une mise en scène applaudie, agrémentée visuellement de tableaux d'artistes locales. Le concert fini, les convives furent heureuses de pouvoir déguster de délicieuses crêpes et bugnes, préparées par les bénévoles.

Une soirée fortement appréciée sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et du respect d'autrui.

Chasse aux œufs - 2 avril 2018

Mais où sont-ils donc cachés ?

Repas des Aînés 22 avril 2018

Avec ses tables nappées de jaune et parme, la salle communale avait des airs de fête le dimanche 22 avril à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux seniors âgés de 70 ans et plus. Environ 110 personnes avaient répondu à l'invitation.

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres « nouveaux » seniors sont venus partager le repas et l'après-midi chantant.

L'animation musicale, de grande qualité, était assurée par le groupe « Les Sainfoins ».

Cette année 2018 a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à Olga PEGUET, la doyenne de la journée, qui a reçu, sous les applaudissements, une composition fleurie, ainsi qu'à Marcel TISSOT, doyen de la journée, qui s'est vu remettre un coffret garni de bons mets à déguster.

Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif !

Journée nettoyage - 5 mai 2018

Mise en place par le Centre Communal d'Action Sociale, le nettoyage de printemps a eu lieu à Pers-Jussy le samedi 5 mai.

Une cinquantaine de personnes, dont de nombreuses familles avec des enfants, était présente à cette matinée destinée à embellir notre environnement et à réaliser un acte participatif.

Équipés de leurs gilets fluo, de gants et de sacs, les enfants sont revenus fiers d'avoir accompli cette mission.

Au-delà de la qualité de notre environnement, le geste fait en participant à ce moment collaboratif, permet de rencontrer d'autres habitants de la commune, d'autant plus que la matinée se termine, dans la bonne humeur, par un casse-croûte offert par la municipalité !

Bébés 2018

Octobre Rose - 6 octobre 2018

L'importance du dépistage

Le premier objectif de cette mobilisation nationale est d'inciter les femmes à participer au dépistage du cancer du sein. Il faut rappeler que le cancer du sein reste le premier cancer chez la femme et la première cause de décès par cancer. Une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie ! Mais détecté à un stade précoce, ce cancer peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10.

À Pers-Jussy, un parcours jalonné de panneaux d'informations était proposé.

310 € ont été récoltés en dons et seront intégralement reversés au Comité Départemental pour le Dépistage du Cancer du Sein en Haute-Savoie.

Collecte de la Banque Alimentaire 30 novembre et 1er décembre 2018

Le dernier week-end de novembre, à l'occasion de la grande Collecte Nationale, les Banques Alimentaires font appel à la générosité du grand public.

Chaque denrée alimentaire collectée est redistribuée dans le département afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.

Merci à tous les bénévoles qui rendent cette opération possible à Pers-Jussy !

Colis de Noël

À l'occasion des fêtes de Noël, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale offrent un colis de fin d'année à nos aînés âgés de 80 ans et plus.

Le conseil municipal et la guerre (1918-1920)

Dans la revue communale de l'année dernière, les Amis de Pers-Jussy vous avaient présenté les répercussions de la Grande Guerre durant les années 1917 et début 1918, à travers les comptes rendus du conseil municipal. Cette année, nous continuons avec les événements du printemps et de la fin de l'année 1918 jusqu'en 1920.

Lors de la réunion du conseil municipal du 14 avril 1918, il a été fait mention de la loi relative aux modifications apportées aux baux à loyer par l'état de guerre votée le 9 mars 1918 et parue au journal officiel le 12 mars 1918. Celle-ci avait pour but de gérer les contestations entre propriétaires et locataires pour l'exécution ou la résiliation des baux à loyer et selon l'article 35, une commission arbitrale par arrondissement devait être établie. Cette commission était définie par des listes préparatoires confectionnées par les communes. À Pers-Jussy, le conseil devait dresser trois listes, une de six propriétaires d'immeubles à loyer, une de six locataires non patentés (ne payant l'impôt) et une de six locataires patentés (payant l'impôt).

Au niveau mondial, après la révolution d'Octobre en Russie, la république bolchévique était en pleine guerre civile. Elle signa un traité de paix avec l'Allemagne à Brest-Litovsk (Biélorussie) le 3 mars 1918. Les Allemands, profitant de cette occasion, concentraient leurs ultimes efforts sur le front français. De plus, le 23 mars marqua le premier tir sur Paris de la « Grosse Bertha », mortier de 420 mm.

Dans sa séance du 2 juin 1918, la commune autorisa la vente d'un lot de vieilles tuiles par le bureau de bienfaisance. Le conseil ajourna un crédit supplémentaire pour les chemins vicinaux une fois la paix conclue car il y avait un manque de personnel, les fonds manquaient durant le conflit et parce qu'aucun entretien n'avait été fait sur les chemins depuis la mobilisation.

Nous apprenons que le 9 juin 1918 la municipalité décida de vendre 8 parcelles communales situées à Jussy à M. DEVINAZ Adrien afin de réparer et habiter la maison de son défunt père. Monsieur le Maire exposa la difficulté des habitants à trouver du pétrole durant le mois de mai 1918 et qu'ils n'avaient pas pu utiliser leurs bons distribués en mairie pour l'acquisition de pétrole. Il demanda à Monsieur le Préfet le ravitaillement des commerçants de la commune pour le mois de juin.

Pendant ce temps, durant le mois de juillet, débutait la seconde bataille de la Marne. Les combats qui faisaient rage dans le Nord-Est de la France tournèrent à l'avantage des Alliés. Sept Perjussiens moururent durant la période de mars-juillet 1918. Après la défaite de l'armée allemande sur la Marne, une offensive générale est déclenchée par les Alliés, quatre Perjussiens perdirent la vie durant cette ultime offensive. Le 9 novembre l'empereur allemand, Guillaume II, abdiqua et le 11 novembre l'armistice fut signée.

Il est étonnant de remarquer que lors de la séance du 24 novembre 1918, les élus ne mentionnèrent pas la fin de la guerre. Au lieu de cela, nous apprenons qu'une partie des fonds dédiée au corbillard et au salaire du conducteur de celui-ci fut mis à disposition du chauffage de l'école car le combustible avait semble-t-il considérablement augmenté.

Pour montrer sa gratitude envers les soldats et le devoir accomplit, la commune décida le 26 octobre 1919, d'organiser un banquet pour les démobilisés qui représentaient environ 300 hommes. Il semblerait que le repas eu lieu le dimanche 23 novembre 1919 selon le menu cartonné qui nous est parvenu jusqu'à nous.

Dans les différents comptes rendus, il est fait mention de plusieurs conseillers mobilisés. Dans celui du 30 mai 1918, le secrétaire indique trois mobilisés puis le 2 juin 1918 nous passons à deux mais avec les noms cette fois-ci : Théobald NAVILLE et Adolphe CHEVALLIER. Puis le 24 novembre et le 29 décembre 1918, nous avons toujours trois mobilisés malgré l'armistice : Théobald NAVILLE, Adolphe CHEVALLIER et Émile VOLLAND. Enfin, en février 1919, il ne manque plus qu'Émile VOLLAND qui rentrera suite à son congé illimité de démobilisation en date du 10 mars 1919.

Le monument aux morts de la commune compte pour cette année-là 17 noms, 4 noms en 1919 puis 1 nom en 1920 et 1921. Concernant la construction de ce mémorial, la décision fut prise par le Maire Léon MUGNIER le 29 février 1920 et il souhaitait l'installer dans le nouveau cimetière qui était en état de projet. Finalement, il sera construit aux abords du nouveau bureau de poste et on y déposera les trophées de guerres. C'est le marbrier Joseph BARDOUX de La Roche-sur-Foron qui s'occupa de son élévation. Le coût total s'élèvera à 7 500 francs, l'équivalent de 8 266 € en 2017.

L'inscription des noms sur les monuments aux morts est régie par l'article 2 de la loi du 28 février 2012 : « Lorsque la mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès dans les conditions prévues à l'article L. 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire. La demande d'inscription est adressée au maire de la commune choisie par la famille ou, à défaut, par les autorités militaires, les élus nationaux, les élus locaux, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre par l'intermédiaire de ses services départementaux ou les associations d'anciens combattants et patriotiques ayant intérêt à agir ». L'article L.488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre a été remplacé par l'article L.511-1 du même code.

Nous pouvons conclure avec un extrait du compte rendu du conseil municipal en date du 11 novembre 1920, où à l'occasion du 50e anniversaire de la République (la 3e à l'époque) et l'anniversaire de l'armistice, le conseil rend hommage et « exprime sa reconnaissance aux poilus vaillants défenseurs de la Patrie et à tous ceux qui par leurs efforts ont contribué à la victoire ». Les élus avaient l'espoir que le 11 novembre 1918 finalise une certaine époque de troubles et que la nouvelle ère qui s'ouvra après cette date serait consacrée à « la réconciliation entre les peuples ».

Les Amis de Pers-Jussy

Hommage à René PERREARD

René PERREARD nous a quitté le 8 août dans sa 96e année après une longue vie presqu'entièrement consacrée à sa ferme et à sa famille. Les rares passe-temps que son travail lui permettait se résumaient à la cueillette des champignons, à la pêche et à la chasse qu'il pratiqua pendant plus de cinquante ans. Très impliqué dans la vie communale, il effectuera deux mandats de conseiller municipal. Doyen de Pers-Jussy, il était pourtant né à Yvres sur la commune de Reignier où son père, issu d'une famille établie à Ornex depuis le début des années 1600, avait déménagé en 1916 après 7 années passées comme fermier à Chosal. En 1929 la famille s'établit à Vuret durant 3 ans puis repart pour 3 autres années à Esery pour revenir définitivement à Vuret en 1935 après l'achat de la ferme qu'ils occuperont toute leur vie.

Une vie toute de labeur, ponctuée par des joies, le mariage en 1954 avec Bertha puis la naissance de leurs 3 enfants ; mais aussi de peine avec le décès de sa fille Martine puis celui de sa femme. Malgré cela et jusqu'à la fin de sa vie, lui qui ne s'était jamais occupé de l'intérieur d'une maison (ça ne se faisait pas à l'époque) saura rester presqu'entièrement autonome.

Ses copains bien sûr étaient présents, chaque jour pour certains, chaque semaine pour d'autres, évoquant l'actualité et les souvenirs.

Car René était une « mémoire » : imbattable sur les dates, que ce soit celles des naissances, des mariages ou de tout autre événement. Et qui mieux que ses amis pour évoquer sa mémoire :

Ainsi François son kiné : « C'est l'histoire d'un type qui ne connaît pas grand-chose à la campagne et qui veut faucher lui-même sa petite parcelle de verger… mais il ne sait même pas qu'avant d'aiguiser une faux… il faut déjà la battre, l'enchapeler comme on dit ici
Alors René est là, souriant, il ne juge pas et me dit : reviens me voir avec ta faux, je vais te montrer. À 95 ans, il a passé deux heures de son temps à m'apprendre avec patience et bienveillance. On a tous notre image de René, celle-ci restera la mienne. »

Ou Jacques : « René, mon voisin, mon patient, mon ami a affronté sa mort comme il a mené sa vie, avec droiture, fierté, lucidité et intelligence. Il force le respect de tous ceux qui l'ont connu. René est toujours debout, nous ne l'oublierons pas. »

Naissances

DESALMAND Alice, *le 1er décembre 2017 à Annemasse*

NAVILLE Céleste, *le 21 décembre 2017 à Épagny Metz-Tessy*

THOMASSON Faustine, *le 4 janvier à Contamine-sur-Arve*

BOGARD Lucie, *le 11 février à Contamine-sur-Arve*

TRIDONI Romy, *le 10 mars à Contamine-sur-Arve*

NORRIS Anouk, *le 11 mars à Contamine-sur-Arve*

DELOLME LAM Tim, *le 22 mars à Contamine-sur-Arve*

STRAPPAZZON Giovanni, *le 22 mars à Contamine-sur-Arve*

PHILIPPE Léonie, *le 29 mars à Contamine-sur-Arve*

BADIN Clémence, *le 29 avril à Contamine-sur-Arve*

LESTREZ Léandre, *le 30 avril à Contamine-sur-Arve*

TORREIRO Hugo, *le 1er mai à Annemasse*

MOUTOUSSAMY Raphaël, *le 2 mai à Contamine-sur-Arve*

FERREIRA GOMES Valentine, *le 31 mai à Contamine-sur-Arve*

SERRA Clément, *le 6 juin à Contamine-sur-Arve*

LAFONTAINE Maé, *le 27 juin à Contamine-sur-Arve*

ALAGICH Olive, *le 28 juin à Annemasse*

NOUARA Milla, *le 7 juillet à Contamine-sur-Arve*

ROQUE-NUNES Edzio, *le 13 juillet à Contamine-sur-Arve*

TRITTON Isaak, *le 14 juillet à Contamine-sur-Arve*

MEGEVAND Marceau, *le 1er août à Contamine-sur-Arve*

ROUSSEAUX Camille, *le 16 août à Épagny Metz-Tessy*

ROUSSEAUX Alice, *le 16 août à Épagny Metz-Tessy*

GÉRÔME Hugo, *le 1er septembre à Saint-Julien-en-Genevois*

BLOT Léandre, *le 30 août à Épagny Metz-Tessy*

BRAOUEZEC Soën, *le 24 septembre à Contamine-sur-Arve*

CARON Martin, *le 19 septembre à Contamine-sur-Arve*

BAROU Tya, *le 1er octobre à Annemasse*

GUDDAYE BARONE Vijayanth, *le 6 octobre à Annemasse*

TATZBER Nicolas, *le 6 novembre à Pers-Jussy*

MOREL FAMA Thibault, *le 30 novembre à Genève*

LAZZARETTO Lya, *le 6 décembre à Contamine-sur-Arve*

DALLMAYR Rose, *le 9 décembre à Contamine-sur-Arve*

Mariages

ERPEN Daniel et BESSON Solenne, *le 27 janvier*

POIROT Mikaël et TERRIER Pauline, *le 26 mai*

VERSCHORREN Paul et LAEVENS Lucie, *le 21 juillet*

GREGOIRE Julien et PINGUET Laura, *le 4 août*

CARPENTIER Grégory et HERRMANN Nathalie, *le 4 août*

RABOUIN Jean-Christophe
et VAISSEAU Béatrice, *le 17 août*

DUPONT Kévin et BUIX Marine, *le 18 août*

Décès

BORIANCIC Olinto, *le 24 janvier à La Tour*

FERNANDES MALHADAS Abilio, *le 5 février à Pers-Jussy*

VERNAY Charles, *le 30 mars à Contamine-sur-Arve*

LAMOUILLE Lucienne, *le 17 avril à La Roche-sur-Foron*

VACHET Pierre, *le 15 mai à Contamine-sur-Arve*

DUPANLOUP veuve ROGUET Simone,
le 13 août à Contamine-sur-Arve

CORUPINI Jean-Louis, *le 15 août à Epagny Metz-Tessy*

DEPERRAZ Guy, *le 30 août à Pers-Jussy*

DESBIOLLES Robert, *le 28 septembre à Annemasse*

MARMOUX veuve DEPERRAZ Laurence,
le 10 octobre à La Roche-sur-Foron

CHASSAING Georges-Émile, *le 19 novembre à Annemasse*

JOSSE Yohan, *le 24 novembre à Pers-Jussy*

MARÉCHAL Guy, *le 5 décembre à Pers-Jussy*

ROGUET Martial, *le 12 décembre à Pers-Jussy*

Par respect de la vie privée des familles, sont mentionnés uniquement les événements dont la mairie a reçu l'accord des familles.

Calendrier des Manifestations 2019

Hiver

Jeudi 3 janvier	Don du Sang – *Stade des Fins*
Vendredi 4 janvier - 20h	Vœux du Maire – *Salle Communale*
Lundi 7 janvier	Le Petit Bonheur – *Stade des Fins*
Vendredi 11 janvier - 20h	Vœux du Comité des Fêtes – *Stade des Fins*
Dimanche 20 janvier	Concours de Belote du Foot – *Salle Communale*
Samedi 2 février	Stage de Danse Latino – *Salle Communale*
Lundi 4 février	Le Petit Bonheur – *Stade des Fins*
Samedi 9 février	Soirée pour l'association « Eva l'espoir » *Salle Communale*
Samedi 16 février	Tartifoot – Salle Communale d'Arbusigny
Vendredi 1er mars	AG des Amis de Pers Jussy – *Salle Communale*
Sam 23 mars	Soirée de la Chorale Arc-En-Ciel – *Salle Communale*
Lundi 4 mars	Le Petit Bonheur – *Stade des Fins*
Vendredi 8 mars	Assemblée Générale ANSMFIS – *Stade des Fins*
Vendredi 8 mars	Soirée de la Femme – *Salle Communale*
Samedi 9 mars	Soirée du Ski Club – *Salle Communale*
Samedi 16 mars	Carnaval de l'APE et de la Cantine – *Stade des Fins*
S.16 et D.17 mars	Journée rencontre ANSMFIS – *Salle Communale*
Samedi 23 mars	Soirée Concert / Karaoké de l'école de Musique *Salle Communale*
Sam 28 et dim 29 mars	Expo photos Pixel d'Argent – *Salle Communale*

Printemps

Lundi 1er avril	Le Petit Bonheur – *Stade des Fins*
Dimanche 7 avril	Repas des Anciens – *Salle Communale*
Samedi 13 avril	Chorale Arc-En-Ciel – *Salle Communale*
Lundi 22 avril	Chasse aux Œufs – *Stade des Fins*
Lundi 29 avril	Le Petit Bonheur – *Stade des Fins*
Jeudi 2 mai	Don du Sang – *Stade des Fins*
Sam 11 et dim 12 mai	Marché aux Fleurs de l'APE – *Parking de Casino*
Samedi 18 mai - 20h	Soirée Pers-Jussy Danse – *Salle Communale*
Jeudi 6 juin - 19 h 30	Réunion Pers-Jussy Danse – *Salle Communale*
Dimanche 9 juin	Brocante de la Cantine – *Stade des Fins*
Mercredi 12 juin - 20h	AG Pers-Jussy Danse – *Salle Communale*
Vendredi 14 juin - 20h	AG de la Chasse – *Salle Communale*
Samedi 15 juin	Chorale Arc-En-Ciel – *Salle Communale*
Dimanche 16 juin	Concert de l'école de Musique
Vendredi 21 juin	AG du Foot – *Stade des Fins*
Samedi 22 juin	Fête du Foot – *Stade des Fins*
Samedi 22 juin	Rallye des Bornes
Vendredi 28 juin	Fête de l'école – *École de PersJussy*
Dimanche 30 juin	Sortie « Les Amis de Pers-Jussy »

Été

Samedi 13 juillet	Fête Nationale - Comité des Fêtes – *Stade des Fins*
Jeudi 25 juillet	Don du Sang – *Stade des Fins*
Vendredi 23 août	Réunion de préparation de la Batteuse *Parking Stade des Fins*
Dimanche 25 août	Fête de la Batteuse
Lundi 9 septembre - 20h	AG École de Musique – *Salle Communale*
Jeudi 12 septembre - 20 h 30	AG APE et Cantine – *Salle Communale*
Mardi 17 septembre - 20h	AG Dokkodo – *Salle Communale*

Automne

Samedi 5 octobre	Stage Pers-Jussy Danse – *Salle Communale*
Lundi 7 octobre	Le Petit Bonheur – *Stade des Fins*
Samedi 12 octobre - 19h	Soirée de la Liane France-Afrique *Salle Communale*
Dimanche 13 octobre	La Persjussienne
Samedi 26 octobre	Soirée Châtaigne des Amis de Pers-Jussy *Salle Communale*
Jeudi 31 octobre	Don du Sang – *Stade des Fins*
Samedi 2 novembre	Repas du Club des Saveurs – *Salle Communale*
Vendredi 8 novembre	AG du Comité des Fêtes – *Salle Communale*
Vendredi 8 novembre - 20h	AG de la Bibliothèque – *La bibliothèque*
Samedi 16 novembre	Concert de l'école de Musique *Salle Communale*
Vendredi 22 novembre - 20h	AG de Pers-Jussy Vélo – *Stade des Fins*
Sam 23 et dim 24 nov.	Loto organisés par l'APE – *Salle Communale*
Sam 30 nov. et dim 1er déc.	Marché de Noël de la Cantine *Salle Communale*
Samedi 14 décembre	Remerciements de la Batteuse

PRATIQUES

La commune en chiffres

- Population totale : 3114 habitants (selon INSEE)
- Gentilé (nom des habitants) : Perjussiens, Perjussiennes
- Superficie :

1 868 ha dont 86 ha de terrains communaux.
18 ha de bois régime forestier
dont 10 ha au centre communal d'action sociale.

Mairie 04 50 94 40 79

1 825 route de Reignier 04 50 94 47 64
..... mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr
..... www.mairie-pers-jussy.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 15 h 00 à 17 h 30.
Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Mercredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

- **Permanence de Monsieur le Maire :**
Sur rendez-vous, le mardi après-midi et le samedi matin.

- **Permanence des Adjoints :**
Le samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

Agence postale communale

04 50 94 41 60

Heures d'ouverture :
Lundi : ..... 8 h 30 - 12 h 00 et 15 h 00 - 17 h 30
Mardi : ..... 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30
Mercredi : ..... 8 h 30 - 12 h 00
Jeudi : ..... 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30
Vendredi : ..... 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30
Samedi : ..... 9 h 00 - 12 h 00
Départ du courrier : dans le bureau et boîte extérieure
du lundi au vendredi à 15 h 15, samedi à 11 h 30.

Numéros utiles

- **Service Commun d'Urbanisme** 04 50 43 46 14
Maison Bocquet - Reignier
- **Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe** . 04 50 95 71 63
  - dépannage eau potable 06 83 74 42 06
  - dépannage eaux usées 06 77 04 19 50
- **Communauté de Communes Arve et Salève** 04 50 43 46 14
- **Déchetterie** 04 50 43 42 03
- **Pompiers** 18
  depuis un portable 112
- **Gendarmerie de Reignier** 04 50 95 75 11
- **SAIC Pers Loisinges** 04 50 94 46 89
- **EDF - Dépannage 24/24** 08 10 33 30 74
- **Sous-préfecture de St-Julien en Genevois** 04 50 35 13 13
- **Trésorerie de Reignier** 04 50 43 40 55
- **Animaux Secours à Arthaz** 04 50 36 02 80
- **Chamonix Météo** 0 899 71 02 74
  Prévisions sur le département
- **Préfecture d'Annecy** 04 50 33 60 00
- **Centre des impôts d'Annemasse** 04 50 43 91 50
- **Paroisse St-Jean XXIII d'Arve et Salève** 04 50 43 40 50
- **ADMR** 04 50 95 15 32

Ecoles, cantine et périscolaire

- **Groupe scolaire** 04 50 36 42 57
- **École maternelle** 04 50 94 44 81
- **École des Roguet** 04 50 94 43 07
- **Cantine scolaire** 04 50 94 44 43
- **Bureau de la cantine** 04 50 94 47 86
- **Garderie maternelle** 04 50 82 54 12

Services médicaux

- **Médecin** : Docteur PEILLON 04 50 94 40 36
  60 route de la Chapelle-Rambaud - 74 930 Pers-Jussy
- **Ostéopathe** : Sarah DESMARES 07 61 35 25 10
  55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
- **Cabinet de kinésithérapeutes et énergéticien** ... 04 50 36 96 99
  55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
- **Cabinet d'infirmiers** 04 50 31 95 94
  55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
  Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.
- **Pharmacie** : Pharmacie Arve et Salève 04 50 85 06 13
  141 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
  du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.
  Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
- **Pôle Médico-Social** (assistante sociale) 04 50 33 23 47
  49 grande rue - 74 930 Reignier
  Horaires d'ouverture du secrétariat :
  du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 30.
  Fermé au public le vendredi après-midi.

Transport

- **Transport scolaire (PROXIM'ITI)** ..... www.proximiti.fr
  56 place de l'Hôtel de Ville - 74 130 Bonneville
  Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
  et de 14 h 00 à 17 h 00.
- **Le transport à la demande (PROXIM'ITI)** 0 811 280 257
- **Taxis**

Autorisations de stationnement délivrées par la commune
Guillaume HEUZE (Taxi des Rocailles) 06 77 20 51 41
Taxi DHERBEY 06 30 57 87 25

Les « points verts »

- **Vous trouverez sur votre commune un Point Vert :**
  - À la fruitière du Chef-lieu
  - À Vuret
  - À la Grangette
  - À Loisinges
  - À l'école d'Ornex
  - Aux Cornus
- **Un point vert est composé de différents conteneurs :**
  - Papier/carton
  - Bouteilles plastiques - emballages aluminium
  - Verre

Déchets verts

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.
Le brûlage des déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires) peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, source d'émission importante de substances polluantes ou cause de propagation d'incendie.

Ce texte est consultable à la mairie.

Nuisances sonores

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 20 h 00.
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00.
- le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Composteurs

Les inscriptions et distributions sont réalisées à la Communauté de Communes Arve et Salève à Reignier, Maison Cécile Bocquet.

Communauté de Communes Arve & Salève

au cœur d'un avenir plus vert

Le compostage : une méthode traditionnelle et écologique du traitement des déchets verts

Devant l'augmentation constante de la quantité de déchets verts apportés à la déchetterie, les élus de la Communauté de Communes Arve et Salève ont mis en place une opération « composteurs individuels ». Outre les déchets de jardin, ces composteurs reçoivent également les restes de repas qui représentent environ 30 % de nos ordures ménagères !
Cette méthode de traitement, ancestral et naturelle, est également une économie pour notre environnement : moins de camions sur les routes, moins de déplacements en déchetterie, moins de gaz d'échappement ...
Le produit obtenu est un engrais biologique, utilisable pour les jardins (autant d'ornement que potager), les balconnières, et les plantes d'appartement ...

Une économie pour la collectivité et les contribuables
Les gestes de tri ont permis jusqu'à présent de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le compostage est bien une solution pour aller encore plus loin dans les économies, l'objectif étant, non pas de maintenir le taux de cette taxe, mais bien de le baisser.

Comment faire pour se procurer un composteur ?
Les composteurs sont mis à disposition au prix de 15 €, (au lieu de 35€), et 18 € avec un « agitateur ».
Une charte de bon fonctionnement sera signée par l'usager et la Collectivité

Cette opération est réalisée en collaboration avec le SIDEFAGE, et avec le soutien financier du Conseil Général de la Haute-Savoie.

La déchèterie

L'accès de la déchèterie est sécurisé !
->> Le site est équipé d'une **vidéo surveillance.**
->> L'entrée se fait automatiquement par carte.
Les cartes sont à retirer en mairie de Pers-Jussy sur présentation d'une pièce justificative d'identité et de domicile.

Adresse

1 496 route des Rocailles
74930 Reignier-Esery

Horaires d'ouverture

Été : du 1er avril au 30 septembre
Du lundi au samedi (sauf jours fériés)
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Hiver : du 1er octobre au 31 mars
Du lundi au samedi (sauf jour férié)
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Nouveau plan

Agrandissement et réorganisation de la déchèterie!
Aujourd'hui la déchèterie de 3 000 m2, réouvre au public avec 13 quais, une nouvelle organisation de la circulation et surtout de nouvelles possibilités de tri.

Déchets acceptés

- **BOIS** Palettes, planches, contreplaqué, bois de charpente, mobilier en bois...
- **CARTONS** Cartons, pliés et aplatis...
- **GRAVATS** Cailloux, béton (non armé), ciment, parpaing, ardoise, déblais...
- **MÉTAUX** Tous types de métaux.
- **DÉCHETS VERTS** Branchages, tailles, tontes, feuillage, plantes...
- **ENCOMBRANTS** Mobilier, literie, plâtre, moquette, verre (fenêtre miroir...)...
- **TOUT-VENANT INCINERABLES** Plastiques, textiles, caoutchouc, PVC...
- **Déchets d'équipement électriques et électroniques.**

Autres : tri sélectif, produits d'entretien et de bricolage, produits phytosanitaire, piles, batteries, huiles minérales,radiographie médicale, pneumatiques, consommables informatiques, déchets d'activité de soins et risques infecteux.

Déchets refusés

- Explosifs, feux d'artifices -» vendeurs
- Amiante -» prestataires spécialisés
- Médicaments -» pharmacie
- Cadavre d'animaux -» vétérinaires ou équarrisseurs
- Bouteilles de gaz -» vendeurs
- Ordures ménagères -» Ramassage ou point d'apport volontaire

Moins produire de déchets c'est possible !

Pensez à composter
-» En compostant vos déchets fermentescibles, vous obtiendrez un engrais 100% naturel et gratuit !

Réduisez vos déchets verts grâce au paillage
-» En utilisant l'herbe coupée en paillage au pied de vos plantes, vous éviterez la pousse des mauvaises herbes et limiterez l'arrosage.

Evitez les piles jetables
-» Elles contiennent des produits toxiques pour l'environnement, investissez dans des piles rechargeables, vous rentrerez vite dans vos frais.

Réparez au lieu de jeter
-» Ayez le réflexe réparation (réparateur, dépanneur, couturière, cordonnier,...).

Donnez une seconde vie à vos objets
-» Vides greniers, brocantes, dépôts-ventes, troc ou don à une association

Partagez avec vos amis, voisins ou louez avant d'acheter
-» Les objets d'utilisation occasionnelle et coûteuse

Les entreprises de Pers-Jussy

ALIMENTAIRE

SUPERMARCHÉ CASINO
Le magasin est ouvert :
- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 19 h 30
- vendredi et samedi de 8 h 30 à 20 h 00
- dimanche de 8 h 30 à 12 h 30
240 impasse des Contamines
04 50 43 82 10
04 50 43 82 19

CAVE LA MARIE-JEANNE
Vin en vrac - Grand Cru
19 route de Reignier
04 50 43 45 87

GOURMANDISE DE PAIN
Boulangerie-pâtisserie - Fabrication artisanale
Petite restauration sur place et à emporter
Ouvert du lundi au vendredi de 6 h 00 à 19 h 30.
Le samedi de 6 h 00 à 19 h 00.
Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00.
45 impasse des Contamines
04 50 31 24 12

FROMAGERIE CONUS
Affinage - Importation Suisse
Pré-emballage - Exportation
136 route de Reignier
04 50 94 49 49
04 50 94 43 30

FRUITIÈRE DE PERS-JUSSY
Vente de fromages - Produits régionaux
Mardi, mercredi, jeudi de 15 h 00 à 19 h 00
Vendredi, samedi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 19 h 00
5 route des Fins
04 50 94 72 08 (magasin)

GAEC « LA LOUISA »
ROGUET Gérald et Blandine
Fabrication fermière - Vente de fromages
2 766 route de la Chapelle Rambaud
06 20 93 63 26
07 78 14 85 88

BOULANGERIE LE FOURNIL DU MITRON
Boulangerie - Pâtisserie
74 chemin du Beule
04 50 39 20 00

SARL MAGIE DES DÉLICES
Confiseries - Chocolats - Macarons
Dragées - Idées cadeaux
ZAE les Contamines
04 50 43 10 97
contact@magiedesdelices.com
www.magiedesdelices.com

MAXIMO
L'autre façon de faire ses courses
Surgelés et épicerie à domicile
ZAE les Contamines
04 50 31 04 12

LE SAVOYARD GOURMAND
Fromager- Charcutier - Traiteur
Stéphane SPREAFICO
5 cour de la République - 74 240 Gaillard
Présent sur le marché de Reignier
06 83 27 33 26
www.savoyard-gourmand.com

BAR - RESTAURANT - DANCING

CAFÉ DE CHEVRIER
Bar - Tabac - Restaurant - Loto
Ouvert du lundi au samedi.
Fermé samedi après-midi, soir et dimanche
Menus du jour et carte
248 route de Chevrier
04 50 94 41 46

LE VIEUX PRESSOIR
Restaurant - Bar - Tabac
Ouvert du lundi au samedi
Menus ouvriers à midi
Soirs et week-end sur réservations
37 chemin des Écoles - Chef-lieu
04 50 94 18 69

SERVICES

AGENCE BANO IMMOBILIER
Juré BANOVIC, agent immobilier
198 Grande Rue 74 930 Reignier
04 50 85 04 18
06 76 70 12 04
260 rue G. Fichet 74 130 Le Petit Bornand
06 83 66 36 39
bano.immo@wanadoo.fr
www.bano-immo.com

ML ESTHETIK
Institut de beauté
06 63 93 75 37
http://ml-esthetik.phyts.com*
* agenda en ligne

DE STAMPA THIBAUT
Enseignant de golf
Golf club Esery
06 32 60 82 02
www.thibautdestampa.com

GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE
152 route de l'Eculaz - 74930 REIGNIER
09.74.50.32.67
09.70.40.12.15

L'INSTITUT DE L'ONGLE
Pose ongles gel - Nail Art - Extensions de cils
06 83 82 07 89

Marjorie COIFFURE
Coiffure à domicile pour toute la famille
06 87 31 80 37

PAYSAGE DES BORNES
Alexandre QUEROL
Élagage - Entretien. Conception espaces verts
335 route de l'église
06 17 97 01 74
pdbquerol@yahoo.fr

MC ESPACES VERTS
Cédric CHALLUT - Jérémy MAZZUCATE
Entretien & Création
2 215 route de la Roche sur Foron
04 50 94 03 78

MÜLLER TUNING
Importateur Cellule TISCHER
Installateur de convertisseur Bioéthanol E85 Flexfuel
596 rue du Quarre 74 800 Amancy
06 86 70 42 16
contact@muller-tuning.fr
www.muller-tuning.fr
Müller Tuning

AMBULANCES-TAXIS DHERBEY
Tous transports
04 50 25 60 60

TAXI DES ROCAILLES
Transport de malades assis, agréé CPAM (dialyses, radiothérapies, chimiothérapies, hôpitaux de jour, etc.) - Transferts aéroports, gares
Transport colis - Plis urgents vers toute la France
06 11 20 56 39
taxi.des.rocailles@gmail.com
www.taxidesrocailles.com

ETS VACHOUX SARL
Mobilier et matériel administratif
Collectivités, Scolaire, Industrie
Pour professionnels et particuliers
346 route de Chevrier
04 50 94 42 14
www.vachoux.fr

VOYAGES GAL
Voyages Grand Tourisme - Transports Groupes
Sorties et voyages scolaires
45 Impasse des Contamines
04 50 43 05 87
voyagesgal@voyagesgal.com
www.voyages-gal.com

AUTOMOBILES - CYCLES

CARROSSERIE LES CONTAMINES
Tôlerie - Peinture toutes marques
Réparations autos motos - Toutes assurances
Prêt de véhicules gratuit
280 route de la Roche sur Foron
04 50 43 41 49
carrosserielescontamines@orange.fr

CYCLES Serge JACQUEMOUD
Concessionnaire Cycles Vélo - Oxygène
Orbea Vélo - Motocycles Peugeot
Fermé le jeudi
30 impasse des Contamines
04 50 95 70 55

GARAGE RENAULT
60 impasse des Contamines
04 50 43 40 09
n2p74@orange.fr

SUPER WASH
Lavage auto self-service
7J/7- 24h/24
99 impasse des Contamines
04 50 95 74 32

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

BOCHARD Georges
Charpente Couverture - Menuiserie et agencement
1119 route de Vignettaz - 74 800 Cornier
04.50.85.09.02
04.50.94.45.25
06.08.57.93.67

BOUILLE RMS
Électricité Générale
20 route du Four
06.83.15.70.19
mbouille@wanadoo.fr
www.bouille-rms.fr

DECARROUX TRAVAUX PUBLICS
Terrassements - VRD - Déconstruction
Recyclage et valorisation des matériaux inertes
340 route des Fins
04 50 94 42 82
04 50 94 47 58
info@decarroux.fr
www.decarroux.fr

EYMAR PATRICK
Maçonnerie - Rénovation
205 chemin de Chatembert
04 50 25 55 09
06 98 47 03 31

GJM : GARAN Joris Maçonnerie
Maçonnerie générale et rénovation
06 17 28 27 54
garanjoris@aol.com

LAFON Fabien
Électricité Générale
3 520 route de la Roche-sur-Foron
04 50 94 49 83
06 85 24 08 35
fabienlafon74@gmail.com

LESTREZ Charpente
Charpente - Couverture - Zinguerie
Ossature bois - Rénovation
LESTREZ Romain
2577 route de la Chapelle Rambaud
06 87 49 58 06
lestrezcharpente@orange.fr

MARECHAL ALAIN
Plomberie - Chauffage - Dépannage
Rénovation - Installation
06 24 31 15 61

MENUISERIE - CHARPENTE ZINGUERIE CHAMBET
468 rue de la tour - ZAC de l'Éculaz
74 930 Reignier-Ésery
04 50 94 48 03
06 70 14 00 86

SONNERAT ÉLECTRICITÉ
A votre service depuis 1976
Installation / Dépannage / Rénovation / Neuf
Chauffage électrique / Interphonie
Alarme / Automatisme de portails
55 route de la Roche - Reignier
04 50 95 75 20
jpsonnerat@orange.fr